

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

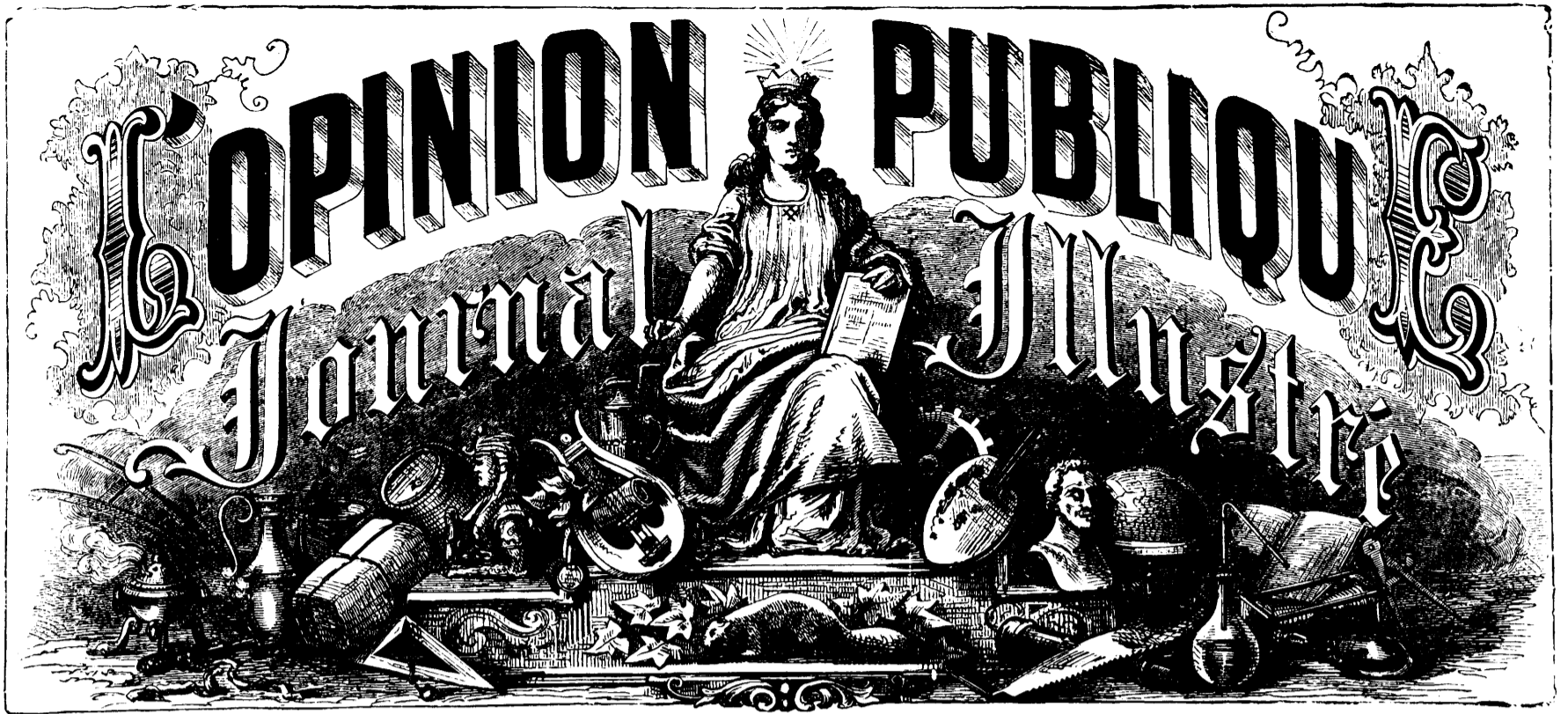
L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



LES PETITS PENSIONNAIRES DE LA CORPORATION

De quels pensionnaires voulez-vous donc parler? Eh! mon Dieu, de toute une troupe intéressante de jeunes sujets que notre conseil municipal a adoptés, et aux besoins de laquelle il devra pourvoir durant les rigueurs de la saison prochaine.

Vous les connaissez tous ces charmants pensionnaires, lecteurs et lectrices, vous les avez mille fois rencontrés; pour beaucoup de vous, certains d'entre eux ont été, pendant les beaux jours, les commensaux assidus de vos habitations et de vos jardins.

En tout temps, vous avez pu voir leur troupe bruyante et pillarde s'abattre dans nos parcs publics, aux alentours de la ville, dans les champs, et saccager les plates-bandes et les vergers.

Au printemps, aussi matineux que l'aurore, ils ont piaillé sous vos fenêtres et gourmandé votre paresse; en été, vous les avez rencontrés voyageant par compagnie ou par couples, maraudant de ci de là, un peu partout, narguant la police et faisant la nique aux passants; l'automne, c'est surtout dans les campagnes environnant la ville que vous les surprendrez, commettant toutes sortes de larcins et volant effrontément jusqu'aux semailles des sillons.

L'hiver dernier, vous les avez aperçus, par un beau soleil, trotter sur la neige durcie des places et des chemins fréquentés, secouant l'humidité de leur manteau marron, ramasser les débris laissés par les voitures ou les animaux se rendant au marché, et s'en venir frapper aux portes hospitalières avoisinant les parcs, pour recevoir de la part de cœurs compatissants le pain de la charité.

Ces petits émigrants, arrivés d'Europe il y a quelques années, et dépourvus, hélas! de tout moyen de retour, sont devenus les hôtes de notre Corporation. S'ils n'émergent pas comme des fonctionnaires au budget municipal, ils ont toutefois une part du gâteau.

Cette part, si mince qu'elle soit, leur a été octroyée l'année dernière sous forme d'indemnité de logement. L'allocation urbaine a servi à construire de petites cabanes en bois, peintes en vert, qu'on a placées sur les arbres de nos jardins publics, afin que nos passereaux—car c'est d'eux qu'il s'agit—trouvent là un abri contre le froid, la neige et les bourrasques de l'hiver.

Ces pensionnaires, dont beaucoup de personnes ont sans doute aperçu le domi-

cile haut perché sans se douter de sa destination, ne sont point une charge pour la ville.

Ils rendent au centuple, une fois les neiges fondues et les premiers bourgeons poussés, l'argent que la municipalité a déboursé pour l'érection de leur modeste demeure.

Dès que les arbres et les champs verdissent, que les roses et les lilas distillent dans l'air attiédi d'avril leurs parfums délicats, on voit nos passereaux voler en caquetant, et prendre ici un brin d'herbe, une paille, là une touffe de laine, un bout de fil, les matériaux enfin nécessaires au berceau de leur future famille. Les petits une fois nés—la ponte annuelle est parfois de quatorze à quinze œufs—le père et la mère, à tour de rôle, se livrent à la chasse des larves, des insectes et des chenilles, qui, sans eux, dévoreraient les fleurs de nos jardins et les pousses de nos arbres.

Interrogez les horticulteurs, les pépiniéristes, ceux qui s'occupent de jardinage et de culture, et vous serez surpris des services que rendent ces troupes de moineaux. On les a longtemps considérés comme des êtres nuisibles, accusés de glotonnerie, du gaspillage des grains. Outre que ces reproches sont mal fondés, il est aujourd'hui parfaitement reconnu que nos passereaux ne se nourrissent de grain qu'en automne, et que la quantité dévorée à cette époque ne peut entrer en ligne de compte avec ce qu'ils ont détruit d'insectes nuisibles pendant la belle saison.

Ils vivent à nos dépens, dit-on. Mais nos animaux domestiques ne vivent-ils point aux nôtres aussi? Qui songe cependant à s'en plaindre?

Loin d'être des parasites, ils deviennent pour nous des auxiliaires précieux, et aident l'homme à préserver tout ce qui, dans le règne végétal, sert à son utilité et à son agrément.

Un fait qu'il ne faut pas oublier, c'est que les autres oiseaux insectivores, plus timides, moins braves, n'osent pas s'aventurer comme nos petits pensionnaires, qui sont courageux par tempérament et familiers par habitude; de plus, les autres espèces durant qu'elles nichent ne fréquentent que les bois.

Si nous cherchons ici à défendre des préjugés les petits pensionnaires de la Corporation, c'est que, convaincu de l'avantage de leur présence, nous désirerions en augmenter le nombre, et surtout empêcher ceux à demi acclimatés de succomber sous les intempéries de la saison prochaine.

Pour atteindre ce résultat, il s'agirait

d'augmenter le nombre des habitations d'hiver de ce petit peuple; de garnir ces logements de paille fraîche, ayant soin d'y placer en outre une petite provision de grains, disposée de telle sorte que les locataires ne puissent le gaspiller sans profit. Un aménagement intérieur fort simple procurerait facilement ce résultat.

Dans quelques villes des Etats-Unis, il existe des sociétés qui ont construit dans leurs environs de vingt à trente stations, où durant l'hiver l'on distribue à ces oiseaux libres jusqu'à trois repas par jour.

Avec notre système, point ne serait besoin de ce service d'hôtel. Une chose aussi humaine qu'utile, ce serait d'exposer l'ouverture des cabanes du côté opposé au vent glacé du nord-est, et de donner au petit édifice une légère inclinaison, afin de rendre son nettoyage automatique.

Ces précautions paraîtront peut-être puérides à beaucoup de gens, mais puisque la Corporation a entrepris la tâche de fixer dans ses domaines cette utile peuplade, il lui en coûtera moins de faire les choses d'une façon rationnelle, que de les abandonner à l'empirisme. En France, la sollicitude municipale pour ces tribus ailées s'étend plus loin encore:

« Une des méthodes adoptées par les autorités de Paris pour attirer les oiseaux dans les parcs consiste à y placer des nids artificiels, si habilement fabriqués que chaque variété d'oiseaux peut y reconnaître son chez-soi immédiatement. Les nids sont confectionnés par des femmes pour toutes les espèces d'oiseaux: la mésange, la fauvette, la pie, le pinson, le coucou et d'autres. Trois mille de ces nids ont été placés dernièrement.»

En Australie, on se félicite tous les jours de leur introduction dans le pays, et le départ de ces convois d'émigrants d'un nouveau genre est mentionné dans les journaux. Ainsi, *l' Illustrated London News* du 16 janvier dernier annonçait:

« Le vaisseau *Tintern Abbey* vient de quitter la Tamise en route pour la Nouvelle-Zélande, avec une cargaison de 1,230 oiseaux vivants, soit: merles, 100; rouges gorges, 100; grives, 100; moineaux, 100; étourneaux, 100; linottes, 140; chardonnerets, 100; pinsons, 160; bouvreuils, 170; perdrix, 110, lesquels, au terme de leur voyage, seront immédiatement rendus à la liberté, et des peines très-sévères atteindront les coupables qui chercheront à les détruire. Cet envoi a été sollicité par les fermiers de la Nouvelle-Zélande, dont les récoltes ne sont que trop souvent détruites par les insectes et surtout les chenilles.»

Le *Journal des Cultivateurs*, de France, qui reproduit ce fait, ajoute les réflexions suivantes:

« Il est assez singulier que les fermiers de la Nouvelle-Zélande fassent venir les

oiseaux de l'Europe, afin de repeupler les campagnes de ces utiles et indispensables auxiliaires, alors qu'en France on fait tout ce que l'on peut pour détruire ceux que l'on possède! Il y a là une incurie, une faute énorme dont il est bien difficile de se rendre compte.

« Tous les ans vous perdez plusieurs centaines de millions causés par les dégâts d'insectes nuisibles et vous ne savez pas provoquer des lois sévères sur la conservation des oiseaux. Vous laissez les braconniers chasser, placer des engins et des filets destructeurs sur tous les points; vous permettez à vos enfants et même aux grandes personnes de prendre des nids, et quand vous voyez tous ces oiseaux morts en étalage chez les marchands, vous vous taisez et souvent même vous les achetez. Prenez garde, rira bien qui rira le dernier.»

Après cet exposé d'arguments, nous pensons gagnée devant le public et le comité des parcs et chemins, la cause de nos petits pensionnaires municipaux.

Cette question de vivre et de couvert évoquée en faveur des oiseaux, nous fait également songer à une classe beaucoup plus intéressante, et qui ne peut se contenter de grains de mil ou d'un peu de chaume. Nous voulons parler des ouvriers, actuellement et depuis longtemps sans travail.

Les feuilles tombent, l'automne achève sa course, et dans quelques semaines, les premiers flocons chassés par la bise glaciale poudreront nos rues et blanchiront nos toits. Il faudra alors du pain et du bois! La charité seule pourra-t-elle suffire à tant de besoins? Nous ne le pensons point. Mais nous n'ignorons pas que la Corporation a le dessein d'employer un nombre considérable d'ouvriers à l'exécution de travaux qui pourraient se retarder, mais qu'elle exécutera par ce moyen à un prix réduit. Elle épargnera ainsi de cruelles privations à une masse de concitoyens que la crise industrielle et financière a chassés de leurs ateliers.

Notre gouvernement provincial, devenu maintenant propriétaire de deux lignes de chemins de fer, ne pourrait-il pas, de son côté, demander aux divers entrepreneurs d'employer cet hiver aux travaux de menuiserie, de charpente, de forge, etc., qu'exigent les gares, les stations, les entrepôts, tout un monde d'ouvriers? La Compagnie et les travailleurs trouveraient ainsi chacun leur avantage.

Espérons enfin que, le gouvernement local et la Corporation aidant, on pourra procurer de l'ouvrage, c'est-à-dire le nécessaire à beaucoup de familles.

Pour les autres malheureux, les dons des citoyens généreux, le zèle de nos ins-

titutions de charité et de nos associations de secours suffiront à leur tâche, comme par le passé.

Et pour terminer, comme nous avons commencé, par un mot en faveur des passereaux de la ville, nous pensons que, cet hiver, les enfants des ouvriers auront assez de pain pour en jeter quelques miettes aux charmants petits pensionnaires de la Corporation.

A. ACHINTRE.

ECHOS DE PARTOUT

Trieste aura bientôt un Observatoire muni de tous les instruments d'astronomie et de météorologie les plus perfectionnés.

La Havane doit avoir bientôt une salle d'Opéra qui contiendra trois mille personnes. La construction, actuellement en cours d'exécution, sera probablement terminée en 1877.

Les Allemands, qui voudraient bien posséder un établissement semblable à notre manufacture de porcelaine de Sèvres, ont ouvert, à Cobourg, une exposition permanente de céramique. La plupart des fabricants et des collectionneurs des diverses contrées de ce pays ont envoyé des spécimens.

Au nombre des pensions concédées cette année par la Société des artistes dramatiques à ses sociétaires les plus anciens et les plus âgés, figurent celle de 500 francs à Mlle Déjazet, âgée de soixante-dix-sept ans et sociétaire depuis 1840, et une de même somme à Joseph Kelm, âgé de soixante-dix ans.

On sait que la fumée de cigare peut à la longue empoisonner le fumeur. Le chimiste Chevallier raconte qu'un jeune homme qui avait parié fumer douze cigares, fut pris de malaise au huitième, d'étourdissements et de frissons au neuvième, puis, au dixième, ces symptômes s'accrochèrent et se compliquèrent de douleurs d'entrailles et de vomissements. Reconduit chez lui, le jeune homme expira dans la nuit.

Andersen, le célèbre poète et conteur danois, est mort dans sa soixante-et-onzième année. Il était fils d'un petit cordonnier et ne dut qu'à lui-même ses connaissances littéraires. Auteur d'un grand nombre d'œuvres traduites dans toutes les langues, de contes goûtés de toutes les classes de lecteurs, il vit, en avril dernier, ses compatriotes célébrer sa soixante-dixième année par une fête nationale et par l'érection de sa statue sur l'une des places principales de la capitale danoise.

On a construit près de Glasgow une cheminée qui peut être considérée comme la plus élevée des édifices existants aujourd'hui. Cette cheminée se dresse en effet à 150 mètres au-dessus du sol, non compris les fondations de 43 mètres. Au ras de terre, le diamètre extérieur est de 10 mètres et au sommet de 3 mètres. Sa construction a exigé 1 million 400,000 briques, soit un poids de 7000 tonnes. Cette cheminée allait être terminée quand un ouragan lui fit perdre une partie de son équilibre et l'éloigna de la verticale d'environ 2 mètres. Pour la ramener dans la position normale, les ouvriers pratiquèrent de distance en distance, et du côté opposé à celui de l'inclinaison, douze entailles à la scie, et peu à peu la cheminée reprit sa direction perpendiculaire.

Le haut prix du parchemin en a de plus en plus restreint l'usage. Le papier parchemin, connu depuis plusieurs années et que l'on fabrique maintenant en grande quantité, par des procédés industriels, peut le remplacer dans la plupart des circonstances. Pour obtenir le papier parchemin, il suffit de tremper la feuille, pendant un intervalle de temps de cinq à vingt secondes, suivant la force de cette feuille, dans un bain de chlorure de zinc ou bien dans un mélange de 1 kilogramme d'acide sulfurique anglais avec 125 grammes d'eau. Par cette préparation, le papier, qui était de nature fibreuse, devient corné; il conserve sa blancheur, mais il est tenace et souple comme le parchemin véritable. Laisse pendant quelque temps dans l'eau, il ne tarde pas à devenir mou et flasque sans rien perdre de sa solidité; il reprend son aspect quand on le fait sécher. Le papier parchemin est employé pour l'impression des diplômes, des commissions, des titres, auxquels il importe d'assurer une longue durée; il peut également servir pour l'établissement des plans et des dessins; pour le coffrage des fioles, pots, flacons, etc., de la parfumerie, de la chimie et de la pharmacie; en chirurgie, il se substitue avec avantage au taffetas gommé, à la gutta-percha, à la toile cirée; enfin, n'a-t-on pas proposé de remplacer par le papier parchemin les boyaux avec lesquels la charcuterie confectionne ses saucisses et saucissons?

Les Norvégiens emploient encore fréquemment l'ancienne écriture gothique. Une réunion des instituteurs de la Norvège vient d'avoir lieu afin d'adopter d'une manière défi-

nitive et générale les caractères latins, de formation et de lecture plus faciles. Du reste, il n'y avait guère plus que les vieillards qui tenaient aux anciens caractères, le commerce et les jeunes gens élevés dans les écoles des grandes villes faisant plutôt usage des caractères modernes.

La culture du lin absorbe dans le monde entier une étendue de 1,216,500 hectares produisant 519,350,000 kilogrammes de filasse. Dans ces chiffres, la France entre pour 65,000 hectares et 39 millions de kilogrammes; la Russie, pour 650,000 hectares et 227 millions de kilogrammes; la Prusse pour 125,000 hectares et 62 millions de kilogrammes. Les pays qui produisent proportionnellement la plus grande quantité de filasse de lin sur un espace donné sont la Hollande et la Belgique, où un hectare fournit 700 kilogrammes; la France vient ensuite avec un rendement moyen de 600 kilogrammes. Les terres allemandes ne donnent que 500 kilogrammes à l'hectare; celles d'Angleterre, 400; de Russie, 350.

La poste de système européen fonctionne au Japon avec quelques variantes que nécessitent les modes de locomotion du pays. Les dépêches, lettres et paquets, remis à l'administration postale, sont confiés par elle à des porteurs qui parcourent, toujours au pas de course, une étape réglementaire. Arrivé à un point de relai, le porteur agite une sonnette pour prévenir son successeur et, sans s'arrêter, remet son fardeau à celui-ci qui part sans plus tarder. Telle est la rapidité de la manœuvre qu'il n'y a pour ainsi dire aucune interruption dans la course. Ce nouveau service postal rend déjà de grands services aux négociants, surtout aux Européens. Ces derniers devaient auparavant confier leurs correspondances à des courriers spéciaux, très-rapides, très-honnêtes, mais aussi très-couteux.

LES CANADIENS DE L'OUEST

CHARLES DE LANGLADE

(Suite.)

IV

Tandis que Charles de Langlade manifestait ainsi son courage dans des combats obscurs de tribu contre tribu, les événements se compliquaient en Canada et menaçaient de prendre une tournure sérieuse. De graves difficultés s'étaient élevées entre la France et l'Angleterre dans l'Acadie et la vallée de l'Ohio, au sujet de la délimitation des frontières; il y avait même déjà eu quelque rencontre sanglante dans les bois, quoiqu'on fut encore en paix, et il était évident que de part et d'autre on saisirait la première occasion d'en venir aux mains. Aussi le massacre d'un officier français, M. de Jumouville, envoyé en parlementaire auprès de Washington, à la tête d'une trentaine de soldats, dans le but de sommer les Anglais d'évacuer les retranchements qu'ils venaient d'élever dans l'Ohio, fut le signal de cette longue et terrible guerre de Sept Ans, qui devait mettre le feu aux deux mondes, et avoir des conséquences si désastreuses pour la France.

Vandreuil, gouverneur de la colonie, prit les mesures nécessaires pour tenir tête à l'ennemi, et s'empressa d'armer les troupes régulières et les milices canadiennes. Les sauvages du Nord-Ouest, joints aux coureurs de bois, si nombreux à cette époque, pouvaient aussi fournir un contingent précieux, et il n'hésita pas d'en confier le commandement à Charles de Langlade, dont les exploits étaient parvenus jusqu'à lui. Uni aux sauvages par les liens du sang, par des habitudes semblables, familier avec leurs dialectes, avec leur mode de faire la guerre, reconnu par sa bravoure et son habileté, jouissant d'une autorité et d'une influence incontestable, Langlade était bien l'homme de la situation.

A son appel, le tomahawk est détéré, les tribus s'arment avec empressement, et une foule de guerriers sauvages viennent se rallier à l'ombre du drapeau français. On remarquait à la tête de ces bandes indiennes plusieurs chefs célèbres, entre autres, croit-on, le fameux Pontiac, qui devait s'illustrer quelques années plus tard par sa conjuration contre les Anglais.

Après avoir organisé ses forces, Langlade reçut ordre de se diriger en toute hâte vers

le fort Duquesne, que le général Braddock, nouvellement arrivé d'Angleterre avec des troupes aguerries, allait tenter de s'emparer, afin de rejeter les Français au-delà de la vallée de l'Ohio.

Langlade arriva au fort Duquesne au commencement de juillet 1755. Le sieur de la Pérade ainsi que quelques Français et sauvages, envoyés à la découverte de l'armée ennemie, dont on épiait les moindres mouvements, annoncèrent, le 8 juillet qu'elle n'était plus qu'à une mi-journée de la rivière Monogahéla — la Malengueulée des Canadiens — et qu'elle s'avancait sur trois colonnes. A cette nouvelle, Contre-cœur, commandant du Fort Duquesne, ordonna à de Beaujeu de marcher à la rencontre de l'ennemi, à la tête de 250 Français et d'environ 650 sauvages.

Parti du fort, le 9 juillet, à 9 heures du matin, de Beaujeu se trouva à midi et demi en présence des Anglais, au moment même où ils faisaient halte sur la rive sud de la Monogahéla pour prendre leur diner. Les Français et les sauvages n'avaient pas été aperçus par l'ennemi, et ils s'embusquèrent avec soin dans les ravins et bois épais qui formaient une ceinture infranchissable sur la berge opposée.

Langlade comprit tout l'avantage de la position, et il se rendit de suite auprès de Beaujeu pour le presser d'engager l'action; mais le général français sembla faire la sourde oreille. Ne se tenant pas encore pour battu, il réunit alors les chefs sauvages, leur fit voir l'importance d'attaquer à l'instant les Anglais, et leur conseilla d'aller demander l'ordre pour commencer la bataille. De Beaujeu ne leur donna pas de réponse plus satisfaisante. Langlade fit alors une seconde démarche auprès du commandant français, et insista énergiquement sur la nécessité d'attaquer immédiatement l'ennemi. « Si l'on veut se battre, » lui dit-il, « il faut le faire tandis que les Anglais, ne soupçonnant pas le péril, ont mis leurs armes de côté, ou lorsqu'ils passeront à gué la rivière, car ils sont trop supérieurs en nombre pour leur résister en rase campagne. » De Beaujeu était évidemment découragé par la force de l'ennemi, et balançait sur le parti à prendre. Mais mettant enfin terme à ses hésitations, il commanda l'attaque.

L'action commença vigoureusement et prit l'armée de Braddock par surprise. Officiers et soldats coururent aux armes avec une telle précipitation, que beaucoup des premiers avaient encore leurs serviettes sur la poitrine lorsqu'on les trouva parmi les morts. Comme ils occupaient un terrain moins élevé que les Français, ils tirèrent bien au-dessus de leurs têtes et ne purent en atteindre qu'un petit nombre. Ceux-ci cachés derrière les arbres étaient pour ainsi dire invisibles, et ils répondaient au feu ennemi par une terrible fusillade qui semait la mort et la consternation dans les bataillons anglais. Finalement, les soldats de Braddock prirent la fuite et les Canadiens les chargèrent à coups de haches en les forçant de se jeter dans les eaux de la Monogahéla, où beaucoup se noyèrent.

Cette journée fut désastreuse pour les Anglais. Braddock qui avait voulu faire la guerre à l'européenne au milieu des bois de l'Ohio, et n'avait voulu prendre conseil de personne, paya son imprudence de sa vie et de la perte de la plus grande partie de son armée. Environ huit cents soldats et soixante trois officiers jonchèrent de leurs cadavres le champ de bataille, et un butin immense tomba entre les mains des Français. Sans les milices de la Virginie, commandées par Washington, qui protégèrent la retraite des débris de l'armée anglaise, il n'eût peut-être pas resté un seul soldat pour porter la nouvelle de sa défaite. Les Français ne perdirent que quarante hommes, et la plupart ne furent

pas tués par les balles anglaises, mais par les branches des arbres qui les abritaient, et qui furent violemment arrachées par le feu ennemi. Cette victoire fut d'autant plus éclatante que les Français n'avaient eu que des forces inférieures à opposer à l'armée de Braddock: ce qui faisait dire à Washington: « nous avons été battus, honnêtement battus par une poignée de Français. »

Après la déroute des Anglais, Langlade prit des mesures énergiques pour empêcher les sauvages de s'emparer des approvisionnements de liqueurs de l'ennemi: car, une fois sous l'influence de l'eau de feu, ils pouvaient se porter à des excès qui eussent terni l'éclat d'une aussi belle journée. Frustrés dans leur attente, les sauvages se mirent alors à la recherche des cadavres anglais gisant par centaines sur la rive ensanglantée. Plusieurs des officiers portaient de riches uniformes, et ils les dépouillèrent de tous les objets de valeur qu'ils pouvaient avoir sur eux.

En outre des indiens, plusieurs Canadiens prirent part au combat sous le commandement de Langlade, entre autres, son beau-frère, Souigny, son neveu, Gauthier de Niverville, Pierre Queret, La Choisie (?), La Fortune, Amable de Gere (?), Philippe de Rocheblave et Louis Hamelin. Tous méritèrent les félicitations de leur chef par leur brave conduite.

Les sauvages ne furent pas seuls à vouloir se partager les dépouilles des vaincus. La Choisie ayant trouvé sur le champ de bataille le cadavre d'un officier anglais revêtu d'un riche uniforme, Philippe de Rocheblave prétendit l'avoir aperçu au même moment. Le premier s'empara en tous cas de la bourse bien garnie de l'officier, mais l'autre maintint hautement qu'il y avait également droit, et ils se séparèrent après avoir échangé plus d'une parole amère.

Quoi qu'il en soit, La Choisie fut assassiné durant la nuit qui suivit ce différend, et on ne put retrouver sur lui la bourse que lui avait disputée de Rocheblave. On attribua tout naturellement à ce dernier la fin tragique de La Choisie, mais on ne put établir sa culpabilité. De Rocheblave était l'oncle de Pierre de Rocheblave, qui devint l'un des membres les plus importants de la Compagnie du Nord-Ouest, et siégea dans l'ancienne assemblée législative de Québec.

V

On ne saurait trouver la plupart des détails qu'on vient de lire dans aucun des écrivains qui ont raconté la bataille de la Monogahéla. Ils ne sont consignés ni dans le récit si élaboré de Winthrop Sargent, auteur de *History of Braddock's Expedition*, ni dans les relations officielles recueillies dans les archives du ministère de la guerre à Paris.

On pourra être surpris du rôle décisif que Langlade aurait eu dans cette bataille, l'une des plus remarquables dans l'histoire américaine; mais les preuves nombreuses qu'il a données de son génie militaire, les services éclatants et analogues qu'il eut pu rendre quelques années plus tard au siège de Québec, si on eut écouté ses pressants avis, comme on le verra plus loin, font voir qu'il n'est pas impossible que le mérite de cette victoire revienne de plein droit à Langlade.

Du reste, Langlade n'est pas seul à affirmer qu'il a pris une part importante à cette bataille. Un général et un officier anglais, écrivant quelques années après ce combat, affirment même que Langlade peut réclamer seul l'honneur de cet éclatant triomphe.

M. Anbury, officier dans l'armée du général Burgoyne, écrivait en 1771, des bords du lac Champlain: « ... Nous attendons les Ottawas ... Ils sont commandés par M. de Saint-Luc et M. de Langlade, tous

deux partisans zélés de la cause française dans la dernière guerre; le dernier est celui qui, à la tête de la nation qu'il commandait, défait le général Braddock (1).

Burgoyne, le malheureux commandant de la susdite armée, s'exprime d'une manière non moins formelle, dans une lettre à Lord George Germain, en date de Skeneborough, 11 juillet 1777: « Je suis informé, dit-il, que les Outawas et autres tribus indiennes, qui sont à deux jours de marche, sont braves et fidèles, et qu'ils pratiquent la guerre et non le pillage. Ils sont sous les ordres d'un M. Saint-Luc, un Canadien de mérite et l'un des meilleurs partisans de la cause française durant la dernière guerre, et d'un M. Langlade, l'homme véritable qui projeta et exécuta avec ces peuplades la défaite de Braddock (2). »

On remarquera que les deux passages qui viennent d'être cités ont été écrits plusieurs jours avant l'arrivée de Langlade au camp de Burgoyne, et qu'on ne saurait en conséquence l'accuser de les avoir inspirés. Burgoyne et Anbury signalent la part décisive que Langlade aurait eue dans la victoire de la Monogahéla, comme un fait pleinement reconnu parmi les militaires anglais, à une époque où il était facile d'être bien renseigné sur le rôle de chacun dans la dernière guerre. Il n'est que juste de faire remarquer au sujet de Beaujeu, que les autres relations de la bataille de la Monogahéla le représentent sous un jour plus favorable que dans le récit précédent.

Suivant l'une d'elles (3), il aurait eu à combattre, avant son départ du fort Duquesne pour aller rencontrer l'armée de Braddock, les craintes des sauvages qui hésitaient à marcher contre un ennemi supérieur en nombre, et il les aurait décidés à le suivre par ces belles et énergiques paroles: « Je suis déterminé à aller au-devant des ennemis: quoi, laisseriez-vous votre père aller seul? Je suis sûr de les vaincre! » Il se serait préparé, la veille du combat, à la mort par la communion avec une partie de ses soldats, et il aurait fait preuve d'un grand courage, d'une rare habileté dans le commandement, ne perdant pas un instant pour commencer l'attaque, et tombant mortellement frappé aux premières décharges de l'ennemi. Après la mort de Beaujeu, Dumas, son lieutenant, aurait pris le commandement des troupes, à la tête desquels il aurait bravement achevé la victoire commencée.

D'autres récits (4) de la bataille abondent dans le même sens. Quoi qu'il en soit, il semble certain que sans vouloir dérober à de Beaujeu et à Damas la gloire qui peut leur appartenir, on peut réclamer pour Langlade une large part dans cette victoire éclatante.

VI

Après la défaite de Braddock, Langlade retourna probablement à la Baie Verte, puis revint prendre du service l'année suivante au fort Duquesne.

(1) Voyage dans l'intérieur de l'Amérique Septentrionale, Vol. I, p. 250. Traduit par M. Noël.

(2) A State on the Expedition from Canada, Page 10.

(3) Relation depuis le départ des troupes de Québec jusqu'au 30 du mois de septembre 1755. Archives du ministère de la guerre à Paris.

(4) On lit dans une Relation du combat du 9 juillet 1755, conservée aux archives du ministère de la guerre à Paris, les détails suivants sur la victoire de la Monogahéla: « M. de Beaujeu fit l'attaque avec tant de vivacité que les ennemis qui nous attendaient dans le meilleur ordre du monde en parurent étonnés, mais leur artillerie chargée à cartouche ayant commencé à faire feu, notre troupe fut ébranlée à son tour. Les sauvages saisis, éperonnés par le bruit de canon platé que par le mal qu'ils pouvaient faire, commencent à perdre leur terrain. Lorsque Monsieur de Beaujeu fut tué, Monsieur Damas s'appliqua aussitôt à ramener son détachement: il ordonna aux officiers qui conduisaient les sauvages de s'étendre sur les ailes pour prendre l'ennemi en flanc, et dans le temps que lui, monsieur de Langry, et les autres officiers qui étaient à la tête des Français attaquaient de front. Cet ordre fut exécuté si promptement que les ennemis qui poussaient déjà leurs cris de Vive le Roi ne furent plus occupés que de se bien défendre. Le combat fut opiniâtre de part et d'autre, et le succès longtemps douteux, mais enfin l'ennemi plia. La déroute fut complète. Un tel succès que l'on n'avait pas lieu de se promettre, vu l'infirmité des forces, est le fruit de l'expérience de Monsieur Damas et de l'activité et de la valeur des officiers qui avaient sous ses ordres. »

Nous possédons peu de détails à ce sujet, mais nous savons que, le 9 août 1756, Dumas, commandant du fort Duquesne, l'envoya à la découverte à la tête d'un certain nombre de Français et de sauvages pour constater si les Anglais ne faisaient pas quelque mouvement dans la direction de l'Ohio. L'ordre de Dumas est conçu dans les termes suivants:

« Dumas, Chevalier de l'Ordre Royal et Militaire de St. Louis, Capitaine d'infanterie, Commandant de la Belle Rivière et ses Dépendances: Il est ordonné au Sr. Langlade, Enseigne d'infanterie, de partir à la tête d'un détachement de Français et de sauvages pour aller frapper au Fort Cumberland.

« Au cas que les sauvages veulent quitter le Grand Chemin, le Sr. Langlade se détachera d'eux avec les Français pour les suivre, l'objet principal de sa mission étant d'examiner si l'ennemi fait des mouvements dans cette partie.

« Il marchera avec précaution et méfiance, pour éviter toute surprise et toute embuscade. S'il frappe avec les sauvages, il emploiera tous ses talents pour les empêcher d'user d'aucune cruauté sur ceux qui pourront tomber entre leurs mains.

« Fait au Fort Duquesne, le 9 août 1756. »

Peu de temps après, Dumas lui confia une nouvelle expédition avec instruction de s'approcher de la frontière et d'essayer de mettre la main sur quelque soldat ennemi, afin d'obtenir des renseignements sur les projets des Anglais.

Langlade parvint effectivement près d'un fort ennemi et fit prisonnier, à la faveur de la nuit, une sentinelle qui lui avoua qu'un officier anglais devait arriver à ce poste dans quelques instants, muni d'une somme d'argent considérable. Ne voulant pas laisser échapper une pareille prise, Langlade s'embusqua avec quelques hommes près du chemin où doit passer le porteur du précieux dépôt. C'était en hiver. Tout à coup on entend des pas sur la neige congelée. C'est une garde qui précède la voiture de l'officier chargé du trésor. L'embuscade passée, Langlade et un officier français se précipitent à la tête des chevaux pour les arrêter au passage; mais un chien importun ayant donné l'éveil par ses aboiements, le conducteur soupçonne un guet-apens et rebrousse chemin à l'instant. Langlade se jette à temps dans le traîneau emporté au grand galop, et essaie vainement de se rendre maître de l'officier anglais. Celui-ci met la main sur son pistolet et couche en joue son assaillant. Langlade saisit l'arme et évite un coup mortel. L'officier, en désespoir de cause, fouette alternativement ses chevaux et les épaules saignantes de Langlade qui, pour s'épargner d'autres étuves, saute brusquement de la voiture, pestant contre sa déconvenue.

Langlade se plaisait à raconter cet incident de ses courses militaires, et il rencontra fréquemment après la guerre l'officier anglais en question, avec lequel il aimait à s'amuser au souvenir de sa mésaventure.

JOSEPH TASSÉ.

(A continuer)

PERSONNEL

MM. William Seeds, Baptiste Bédard et John Wright ont été nommés estimateurs pour la municipalité de Stoneham et Tewkesbury.

MM. Joseph Gagnon et John Keough, écuyers, de Laval, comté de Montmorency, ont été nommés à la commission générale de la paix dans et pour le district de Québec.

M. Damase Sincennes, fils de M. F. J. Sincennes, écrivain, a été nommé gérant de la compagnie de navigation Sincennes-McNaughton, en remplacement de M. Wm. McNaughton, écrivain, dont la démission a été acceptée.

L'hon. juge Tessier remplacera l'hon. juge Taschereau à la Cour d'Appel.

M. Wilfrid Dorion, de Montréal, est nommé juge à la Cour Supérieure et résidera à Québec.

L'élection d'une nouvelle Supérieure chez les religieuses hospitalières de l'Hôtel-Dieu, Montréal, vient d'avoir lieu.

C'est la révérende sœur Justine Bonneau qui a été choisie, en remplacement de la Révérende Mère Pagé, sortant de charge.

Il est à peu près certain que l'hon. M. Davis et l'hon. M. Royal partiront sous peu pour se rendre à Ottawa dans le but d'y obtenir des *better terms*. Nous ferons connaître, dans une prochaine feuille, les réclamations de cette province.

La vacance survenue au Conseil Législatif de Québec, par suite de la mort de l'hon. M. Hale, vient d'être remplie par le gouvernement local. Le nouveau titulaire est M. W. H. Webb, avocat à Melbourne, et ci-devant membre des Communes pour Richmond et Wolfe.

Au nombre des promotions faites dans le Consistoire de juillet dernier par le Souverain Pontif, se trouve celle du Rév. P. Paul Durieu, de la Congrégation des Oblats, co-adjuteur de Mgr. d'Herbomez, au vicariat apostolique de la Colombie Britannique, nommé évêque de Maropolis, *in partibus*.

On annonce la mort de M. L. M. Darveau, arrivée à Québec. M. Darveau, âgé de quarante ans, avait été successivement rédacteur de plusieurs journaux qui n'eurent qu'une vie éphémère. Il est mort de la maladie dont il souffrait depuis dix ans. Il laisse une femme et quatre enfants.

M. N. Aubin, inspecteur du gaz pour la ville de Montréal, vient de revenir de la tournée qu'il a faite dans les provinces maritimes. M. Aubin a été organiser le nouveau service dans les villes d'Halifax, St. Jean, etc. On annonce son prochain départ, dans le même but, pour Manitoba et la Colombie Anglaise.

L'assemblée annuelle des actionnaires de la Compagnie d'Assurance la Nationale, ont eu lieu les nominations suivantes:

A. W. Ogilvie, écrivain, M. P. P., président; Ed. H. Goff, écrivain, secrétaire; Chs. D. Hanson, écrivain, inspecteur.

Directeurs:—David Sinclair, de Sinclair, Jack et Cie.; John W. McGauvran, M. P. P. et échevin; Richard White, de la Gazette; Alphonse Desjardins, M. P., du *Mouveau-Monde*; Thomas E. Foster, échevin; E. H. Trudel, M. D.; Alex. Shannon, de Shannon et Cie., avocats; M. J. O. Hatton, banquier, Exchange Bank.

L'ILE DU MASSACRE

Trois-Rivières, au confluent du St. Maurice et du St. Laurent, à quatre-vingt dix milles de Québec, est une des places les plus anciennes du Canada. Un mariage qui y fut célébré le 26 septembre 1667, fit quelque bruit à cette époque. Ce jour-là, Marie Boucher, la fille du gouverneur du village, âgée de douze ans seulement, devenait la femme du lieutenant René Gauthier Varennes. Le gendre succéda bientôt à Boucher dans le poste de gouverneur des Trois-Rivières, et c'est un de ses fils, Pierre Gauthier de Varennes, sieur de la Vérandrie, qui fait l'objet de ce récit et qui fut au nord, l'explorateur de la route des Montagnes Rocheuses. Dans sa jeunesse en 1697, il avait fait partie d'une expédition contre la Nouvelle-Angleterre, et en 1705 il combattait en Flandre, dans les rangs de l'armée française. Revenu au Canada, il devint célèbre par sa découverte du grand inconnu d'alors, le Far West.

De la Vérandrie, en 1728, habitait les bords du lac Népigon, dont les eaux se déversent dans le lac Supérieur. Les Indiens de son voisinage étaient si affirmatifs à l'égard d'une rivière qui coulait vers la mer, qu'il résolut de faire une exploration. Charles de Beauharnois, le gouverneur du Canada, l'encouragea dans son projet et organisa pour lui un corps expéditionnaire de 50 hommes qui quitta Montréal en 1731, sous sa conduite, celle de ses fils et de son neveu, avec l'indien Ochaga pour guide. Lorsque l'expédition eut atteint la rivière Groseillier, qui s'appelle maintenant la rivière Pigeon, elle prit pour son pasteur le père Messayer, qui habitait ces rives. Parvenue au lac Raing, elle éleva sur ses bords le fort St. Pierre, puis elle traversa le lac des Bois, et, à cinq lieues du lac Winnipeg, elle construisit un fort qui fut appelé fort Maupas, en l'honneur du ministre français. C'était en 1735, l'expédition

avait mis quatre années pour parvenir à ce point, et elle était obligée de s'arrêter pour attendre l'arrivée de provisions de toute nature qui lui faisaient défaut.

C'est pendant ce repos forcé qu'en 1736, vingt-une des personnes de l'expédition, qui étaient campées sur une des îles du Lac des Bois, furent surprises par une bande de Sioux hostiles aux alliés des Français, les Christineaux, et massacrées sans qu'il puisse s'en échapper une seule. C'est en raison de ce carnage que l'île est appelée encore maintenant l'île du Massacre. Quelques jours après, une réunion de cinq des voyageurs canadiens découvrit leurs corps morts et leurs têtes scalpées. Le père Duncan était trouvé à genoux, une flèche enfoncée dans la tête, la poitrine ouverte, la main gauche appuyée à terre et la main droite levée vers le ciel.

L'expédition n'en reprit pas moins sa marche, traversa les montagnes d'Assiniboine et, suivant le cours de la rivière Mouse, elle atteignit le pays des Montagnes; en 1742, elle traversa le Missouri supérieur, passa la Yellowstone et arriva à la fin aux Montagnes Rocheuses le 1er janvier 1743, et le 12 le chevalier, son fils aîné et quelques compagnons en entreprirent l'ascension. En 1744, la petite troupe reprenait le chemin du Canada par le Missouri supérieur, et arrivée dans la région Petite Vérisse, elle plantait sur une éminence une plaque de plomb sur laquelle étaient gravées les armes de la France et élevait un monument en pierre qu'elle appela Beauharnais. Ces courageux voyageurs rentraient enfin au Canada en 1745, après un voyage de 14 ans à travers les peuplades indiennes et les dangers de toutes sortes.

Il faudrait une épopée pour raconter en détail un pareil voyage, auprès duquel celui du Dr. Livingston apparaît comme une partie de plaisir.

De la Vérandrie fut créé capitaine de l'ordre de St. Louis avec pouvoir d'organiser d'autres explorations. Il était occupé à en préparer une nouvelle lorsque la mort le surprit le 6 décembre 1759.

RECETTES. — ECONOMIE DOMESTIQUE

Corps arrêtés dans le gosier—Lorsqu'un-épingle, une arête ou autre corps se trouve dans l'arrière-bouche à portée de la vue (c'est-à-dire en faisant ouvrir la bouche grandement et en déprimant la langue avec le manche d'une cuiller,) on doit tenter de l'extraire à l'aide des doigts ou des pinces et si on ne réussit pas, envoyer chercher au plus vite le médecin; essayez provisoirement de faire rendre ce corps étranger par le vomissement en buvant une décoction mucilagineuse tiède, un mélange d'eau et d'huile, d'eau et de blancs d'œufs ou même au moyen de blancs d'œufs purs. On parvient facilement à entraîner dans l'estomac certains corps, tels que les petites arêtes de poisson en faisant avaler des bouchées de pain. On a souvent vu des épingle ou d'autres corps pointus arrêtés au passages en être retirés en faisant avaler au malade un morceau de viande durcie attaché à un fil et retiré sur le champ avec violence.

Cornichons. (Leur préparation).—On choisit des cornichons petits et bien verts; on leur coupe la queue et on les brosse un à un, on les met dans un linge blanc; on les saupoudre avec du sel fin et on les secoue pendant quelque temps pour multiplier les points de contact, ensuite on suspend le linge qui les contient pendant douze ou quinze heures. Les cornichons perdent ainsi la moitié de leur eau de végétation et sont mieux disposés à absorber le vinaigre. On range les cornichons dans un vase en y ajoutant de l'estragon, du piment, quelques oignons blancs, du laurier et de l'ail; on verse sur le tout et à froid, de bon vinaigre blanc; si le vinaigre ne paraît pas assez fort on y ajoute un douzième d'eau-de-vie qui ne tarde pas à se convertir en vinaigre très-énergique. Les cornichons sont très-verds et beaucoup plus fermes que ceux sur lesquels on verse à plusieurs reprises, du vinaigre bouillant.

Moyen de conserver la farine.—Pour conserver la farine, il faut la garder sur un plancher de bois; elle ne se conserve pas aussi bien sur les carreaux que sur les planches. Il faut

même avoir l'attention qu'elle ne touche pas aux murs, la chaux étant contraire à sa conservation. Il ne faut pas non plus que le plancher du grenier où on la place soit au-dessus d'une étable ou à portée d'un fumier.

On la préserve des mites en mettant dans les tas de farine des verges ou rameaux d'étable dépouillés de feuilles. La farine qu'on doit embarquer, et par conséquent conserver longtemps, doit provenir d'un blé moulu au commencement de l'hiver; on la blute dès qu'elle est moulue, on la met par couches de 6 pouces dans des tonneaux qui ferment bien, on la tasse au moyen d'un pilon de fer, on remet le couvercle du tonneau, et on le couvre de goudron chaud pour le rendre impénétrable à l'air et à l'humidité. Lorsqu'on veut retirer de la farine pour s'en servir, on l'enlève au moyen d'un racloir, on l'écrasse à la main, et on la passe au tamis pour mieux opérer la trituration des grumeaux qui se sont formés.

Méthode pour coller les papiers peints et détruire en même temps les punaises.—Lorsque les murs ne sont pas unis, on les gratte d'abord, soit avec un outil, soit au moyen d'une pierre de grès; on prend ensuite, pour une chambre de dix pieds de hauteur sur quinze pieds de longueur et de largeur, une livre de colle que l'on humecte légèrement. Une heure après, on la met devant le feu avec trois chopines d'eau, on y joint huit onces de térébenthine (la résine et non l'essence), et on la laisse cuire pendant une demi-heure, en la remuant continuellement. Lorsque la térébenthine est entièrement dissoute, on enduit les murs de deux ou trois couches de cette colle à chaud; on prend ensuite, pour coller le papier, de la colle de farine dans laquelle on fait encore dissoudre au feu de la térébenthine, dans la proportion de cinq ou six onces par livre de colle, ayant toujours soin de bien la remuer, sans quoi la térébenthine tacherait le papier, si elle n'était pas bien dissoute dans la colle. Cette manière a le grand avantage de détruire les punaises qui se trouvent dans beaucoup d'appartements, lesquelles sont recouvertes par les premières couches dont on enduit d'abord les murs.

NOS GRAVURES

Une Boutique de Barbier il y a cinquante ans

Nos grands pères, ainsi qu'on peut en juger par notre gravure, se contentaient à bien moins de frais que nous.

La boutique du barbier d'il y a cinquante ans s'est transformée pour devenir, de nos jours, le *salon de coiffure*; les pratiques s'appellent des *clients* et le perruquier un *artiste capillaire*. On se servait jadis de petits pains de savon de forme ronde, enfermés dans des boîtes d'étain; l'on emploie maintenant des poudres parfumées; et chaque client possède, marqués à son chiffre, son blaireau et sa serviette, au lieu de l'unique blaireau et du grand essuie-mains en grosse toile qui servaient à tous.

En outre, l'art du tapissier et du décorateur a modifié du tout au tout l'aspect de la salle d'opération. Les tableaux, les figurines, les formes les plus variées des flacons et des pots contenant parfums et pomades, embellissent de leurs étiquettes multicolores, les rayons disposés dans des vitrines élégantes.

Des tapis, d'ingénieux fauteuils à dossier à coulisses, des appuis pour les pieds, tout un outillage de brosses, de ciseaux, de peignes, de lotions d'usages divers, ont enrichi le salon professionnel.

Il y a cinquante ans, il suffisait de six pratiques pour encombrer la boutique; vingt clients attendent à l'aise aujourd'hui en lisant les journaux.

Notre gravure représente une des scènes quotidiennes du temps passé.

Quatre pratiques attendent leur tour, tandis que le barbier dépêche prestement sa victime et qu'une autre exécutée essuie, devant l'unique glace de la boutique, les restes de la mousse savonneuse oubliée par le rasoir.

Au fond de la pièce, accrochées au mur, trois cages renferment une douzaine de serins chanteurs, plus une pie qui, à la satisfaction générale, prononce distinctement le nom de clients favoris.

Collée au même mur, une affiche de théâtre annonce qu'une troupe de passage

donnera le lendemain la tragédie de *Virginius*. Au dessous de l'annonce, une courroie, fixée par deux clous, retient quatre rasoirs, l'arsenal du maître de céans.

Dans un coin, la perruque que le magistrat du lieu a ordonnée, recouvre, à moitié faite, une tête de bois qui trône au milieu des ustensiles du métier.

En face de l'établi, le siège de l'artiste, une simple escabeau sur lequel repose le tablier à bretelles.

En guise de cuvette, un évier primitif où se vide l'eau ayant servie aux ablutions; surmontant la cheminée, une glace dont l'opacité est rachetée par un cadre orné de quelques sculptures. Un tableau datant de 1709, et un vieux bahut, complètent ce mobilier typique.

Si le pinceau du peintre a reproduit avec tant de minutie les détails que nous avons décrits, c'est afin de placer ces personnages dans leur cadre véritable.

On sait que de tout temps la boutique du coiffeur a été un foyer de cancans et comme l'agence des nouvelles du bourg ou de la petite ville.

Or ici, une simple question posée par l'homme coiffé d'un chapeau de soie, un loustic de l'endroit sans doute, donne l'animation à cette scène et justifie l'attitude et le jeu de physionomie de chacun.

Il faut que l'interrogation du quidam soit bien perfide pour que les doigts du barbier cessent de comprimer le nez de sa pratique, que son rasoir en reste suspendu, et qu'un sourire aussi malicieusement indiscret fasse rider ses joues.

La pratique, elle-même, sous le coup du tranchant de l'acier, ne peut s'empêcher de darder deux yeux scrutateurs sur le visage de son bourreau. Le dandy assis au premier plan, attend nonchalamment la révélation d'une aventure croustillante, que l'homme du coin, au bonnet de soie, doit connaître, si l'on en juge par le sourire qu'il étouffe. Le client debout vis-à-vis la glace, où se reflète la figure des acteurs, suspend les soins de sa toilette pour mieux écouter; et le vieillard au jabot qui lit la gazette, retient sa prise de tabac entre le pouce et l'index, interrogeant d'un air narquois la mine du coiffeur par dessus ses lunettes.

Cette scène originale fait mieux saisir la différence entre la boutique d'autrefois et le salon de nos jours, que ne pourrait le faire un volume.

Le Seul Ami!

Le sujet de notre gravure démontre, hélas! que le temps des troubadours et des trouvères est à jamais passé!

Frapper le soir, au crépuscule, à la porte de quelque castel; au refrain d'un couplet, à l'harmonie d'un accord, voir s'abaisser le pont-levis hérissé de pointes de fer; traverser la cour du donjon au milieu des hommes d'armes, être introduit par un jeune page auprès de la châtelaine entourée de nobles demoiselles; puis, sur un signe, entonner une ballade ou une chanson d'amour, pour lesquelles on obtenait logis, vivre et couvert, quitte à recommencer le lendemain au même prix: telle était, au beau temps de la chevalerie, l'existence insoucieuse et facile de ces poètes et musiciens errants, qui racontaient dans leurs chansons de gestes, ou dans de doux liais d'amour les hauts faits des preux ou les peines de cœur de deux amants.

Epoque aimable et charmante où l'art, sous toutes les formes, tempérait de ses beautés et de ses élégances la vie solitaire et rude mais brillante et noble des temps féodaux.

De nos jours, les chanteurs ambulants ne se promènent plus de pays en pays en se faisant héberger dans les châteaux. On leur demande leur passeport, et si celui-ci n'est pas en règle, on les loge en prison.

Cela ne rappelle en rien l'hospitalité de l'antique manoir.

Ainsi notre artiste a marché depuis deux jours sur les routes ensoleillées et poussiéreuses d'Italie. Comme il arrive dans le village, le magistrat de l'endroit le fait arrêter, l'accusant de vagabondage, et le fait mettre à une sorte de carcan, grosse poutre percée de deux ouvertures où l'on engageait les pieds du patient jusqu'à mi-jambe.

Après quelques heures de cette fatigante attitude, on renvoyait notre homme à jeun, l'avertissant de vider les lieux sur l'heure et de ne point revenir.

Abandonné de tous, sans famille, sa toque à plume posée sur le sol et sa guitare appuyée au mur, notre jeune chanteur se console avec son chien, qui lui pourlèche les mains.

L'intelligent animal paraît comprendre la tristesse de son maître, et, par ses caresses, s'efforce de lui faire oublier l'heure présente.

La sympathie d'un animal, c'est peu; mais lorsque nulle âme ne s'intéresse à vous, on apprécie avec une sorte de misanthropie amère, la douceur et le prix de la caresse de cet unique ami, si humble, si fidèle et si dévoué. — A. ACHINTRE.

Michel-Ange Buonarrotti

Peintre, sculpteur et architecte de premier ordre, né en 1474 au château de Caprese en Toscane, d'une ancienne famille, an nonça dès l'enfance des dispositions extraordinaires pour les arts; fut placé chez Dominique et David Chirlandajo, les artistes les plus célèbres de l'époque, et les quitta à l'âge de 15 ans, étant déjà supérieur à ses maîtres. Laurent de Médicis, dit le *Magnifique*, lui assigna peu de temps après un logement dans son palais, et le traita comme son fils. La mort le priva bientôt de ce digne protecteur; mais déjà sa réputation était établie; parmi ses morceaux de sculpture, on admirait à Mantoue le *Cupidon endormi*, à Rome le *Bacchus*, que plus tard Raphaël attribua, à cause de son extrême perfection, à Phidias ou à Praxitèle, et *Noire-Dame de pitié*, groupe fameux qu'on voit à Saint Pierre; parmi ses tableaux, la *Sainte Famille* et le grand carton de la *Guerre de Pise*. Jules II fixa Michel-Ange à Rome; il y sculpta le mausolée de ce pontife, monument magnifique, quoique inachevé, et peignit à fresque la grande voûte de la chapelle Sixtine, composition non moins admirable que la première. Il jouit également de la faveur des papes Léon X, Paul III et Jules III. Il ne commença qu'à vers 40 ans à s'adonner à l'architecture, et ne tarda pas à surpasser tous ses rivaux en construisant le plus bel ouvrage de l'architecture moderne, la *coupole de Saint-Pierre*. Il y travaillait encore lorsqu'il mourut en 1563. Le génie de Michel-Ange n'a jamais été contesté; tous le placent au premier rang comme peintre, sculpteur et architecte; on ne se lasse pas d'admirer la belle fresque du *Jugement dernier* dans la chapelle Sixtine, sa statue de *Moïse* pour le mausolée de Jules II, et enfin la magnifique coupole de Saint-Pierre. On trouve des beautés de tous les genres dans ces ouvrages; cependant ce qui s'y fait remarquer surtout, c'est le grandiose, l'austérité, la fermeté, la noblesse. Le grand tableau du *Jugement dernier* a été copié par le peintre Sigalon; cette copie se voit à l'école des Beaux-Arts à Paris. Michel-Ange a aussi laissé des *Poésies légères* (stances, sonnets, etc.), publiées en 1623 par son petit-neveu, Michel-Ange Buonarrotti, dit le *Jeune* (1558-1646), poète lui-même, auteur de la *Fiera*, de la *Tancia*, comédies estimées.

Son quatrième anniversaire vient d'être célébré à Florence avec une pompe qui n'est encore qu'un faible hommage rendu à la mémoire de ce grand génie.

A la fois peintre, sculpteur, architecte, poète même à ses heures, Michel-Ange apparaît non pas seulement comme un grand artiste, mais encore comme la personnification même de l'art dans sa plus haute expression.

En relisant plusieurs volumes écrits sur cet homme illustre, afin de nous rapprocher par la pensée de ceux qui le fêtent dans cette ville qu'il a peuplée de ses chefs-d'œuvre, citons le portrait que Vasari, son contemporain et son ami, nous a laissé du maître:

« La tête ronde, le front carré et spacieux, les tempes saillantes, le nez écrasé (d'un coup de poing qu'un camarade d'école lui avait donné), les yeux plus petits que grands, d'un brun assez foncé et tachetés de points jaunes et bleus, le sourcil peu garni, les lèvres minces, le menton bien proportionné, la barbe peu épaisse et se partageant en deux touffes égales vers le milieu du menton.»

L'activité de Michel-Ange était prodigieuse. Poursuivant dans les moindres détails la réalisation de son œuvre, il allait jusqu'à fabriquer lui-même ses limes et ses ciseaux. Aspirant à une perfection que son génie désespérait de pouvoir atteindre, il abandonnait, au moindre défaut reconnu, la statue commencée, quelquefois même presque achevée.

Lorsqu'il était attelé à quelque grand travail, il se jetait sur son lit tout habillé, afin de ne pas perdre de temps à ôter ni à remettre ses vêtements. Il dormait peu, se levant la nuit pour noter les idées qui fermentaient dans sa tête. Il se contentait alors pour tout repas de quelques morceaux de pain qu'il mettait dans ses poches et qu'il mangeait sur son échafaudage tout en travaillant.

Aujourd'hui, nos sculpteurs ont tous des praticiens qui se chargent de la partie matérielle de leur travail; il n'en était pas ainsi alors, et les sculpteurs travaillaient eux-mêmes pour tout de bon dans le marbre.

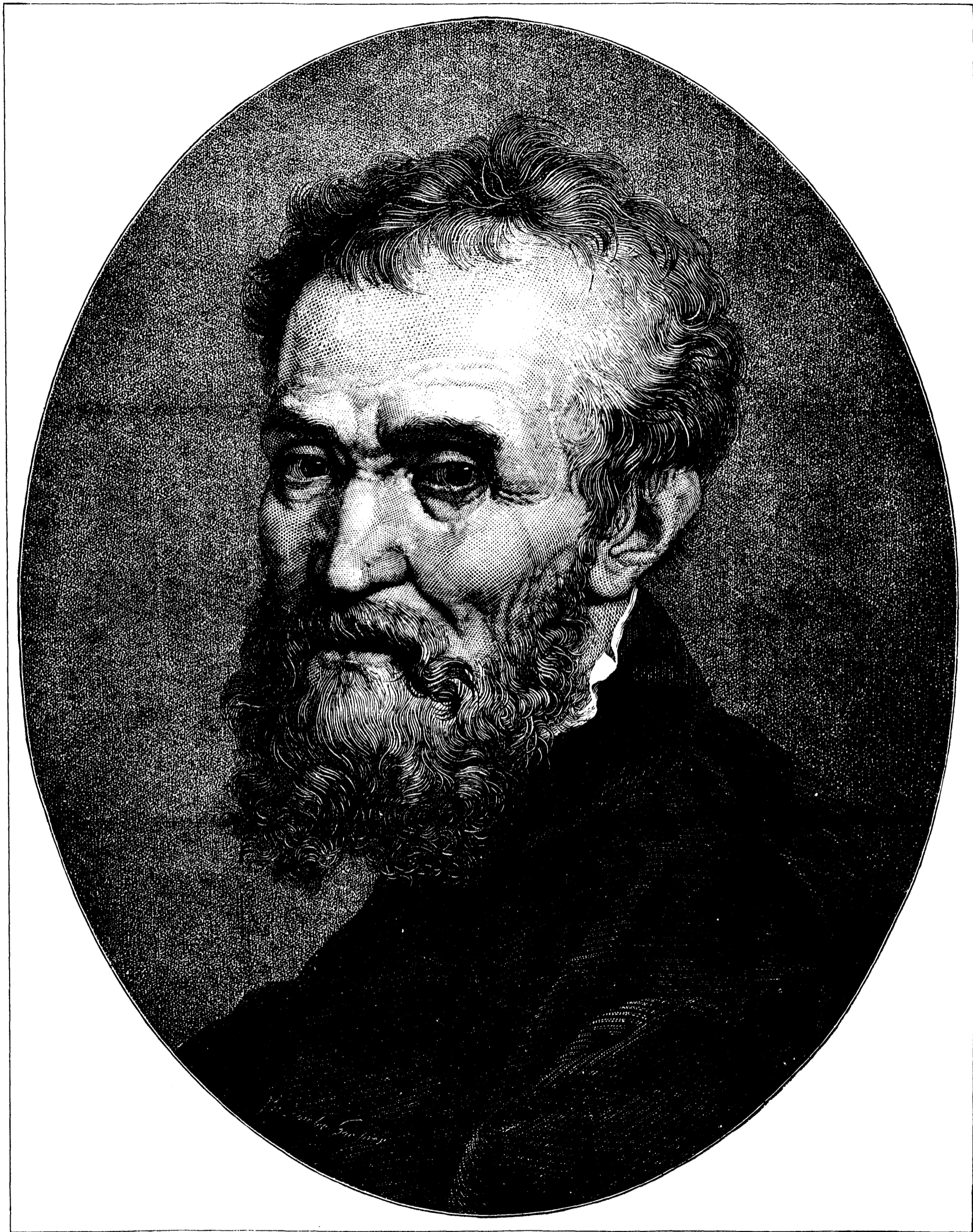
C'était avec une sorte de furie que Michel-Ange s'escrimait contre le bloc qui lui cachait encore la statue rêvée.

Un de ceux qui l'avaient vu à l'œuvre, Blaise de Vigenèze, écrivait sur la fin du XVI^e siècle:

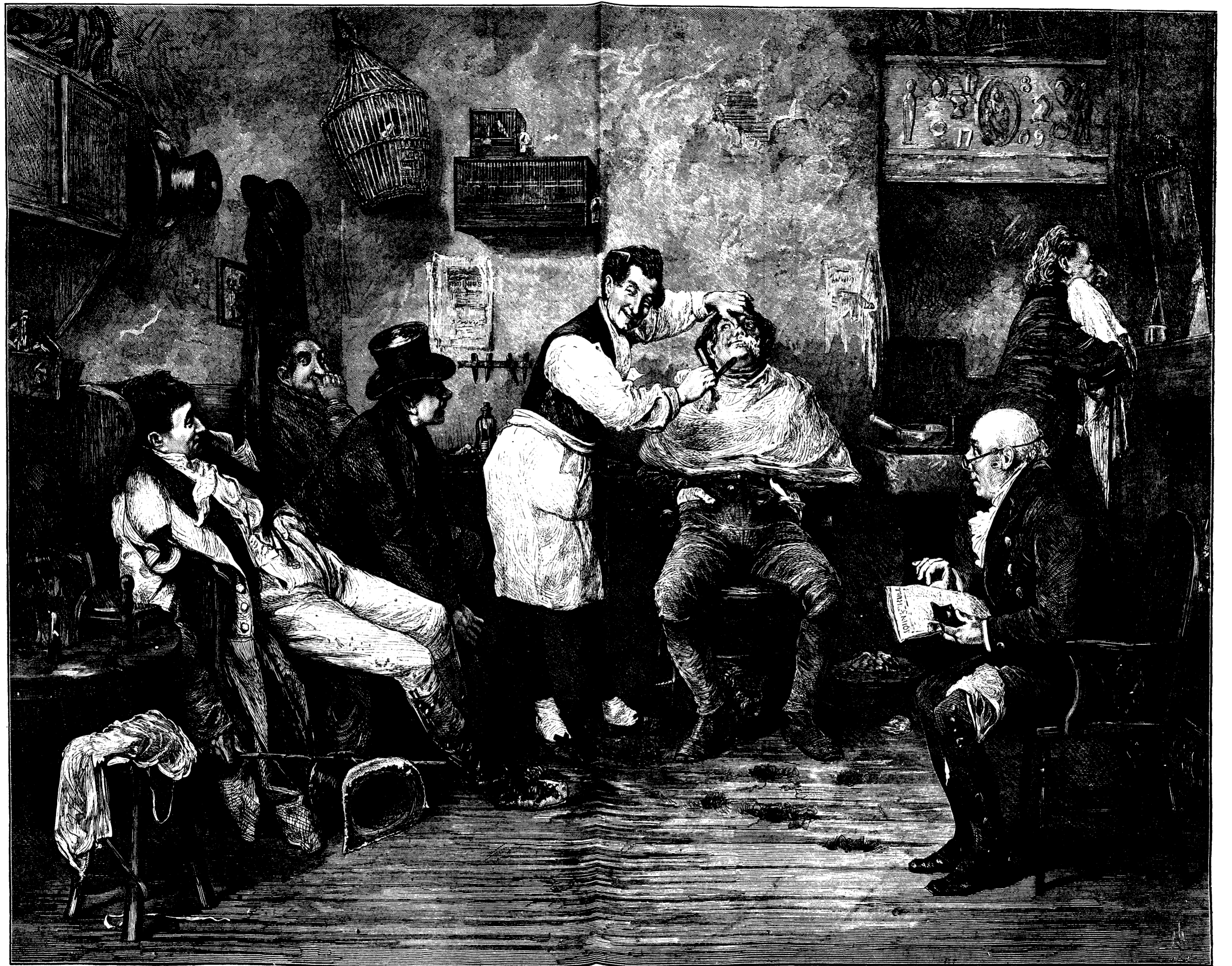
« Je puis dire d'avoir vu Michel-Ange âgé de plus de soixante ans, et avec un corps maigre qui était bien loin d'annoncer la force, faire voler en un quart d'heure plus d'éclats d'un marbre très-dur, que n'auraient pu le faire en une heure trois jeunes sculpteurs des plus forts, chose presque incroyable à qui ne l'a pas vue. Il y allait avec tant d'impétuosité et tant de furie, que je craignais à tout moment de voir le bloc entier tomber en pièces. Chaque coup faisait voler à terre des éclats de trois ou quatre doigts d'épaisseur, et il appliquait son ciseau si près de l'extrême contour, que, si l'éclat eut avancé d'une ligne, tout était perdu.»

Tous les corps académiques, toutes les grandes Sociétés artistiques du monde étaient représentées aux fêtes du Centenaire. L'Académie des beaux-arts avait délégué MM. Charles Blanc, Ballu, Charles Garnier et Meissonier. Le directeur du musée du Louvre avait délégué M. Barbet de Jony. La Belgique avait envoyé MM. Frackin, de Marc et Heugener, membres de l'Académie des beaux-arts. Les Académies de Gènes, d'Ancône, de Francfort, de Dusseldorf, de Dublin, etc., avaient envoyé des adresses au comité des fêtes du Centenaire.

Toutes les grandes villes de l'Italie étaient représentées dans le cortège officiel. S. M. le roi Victor-Emmanuel s'était fait représenter par le général Bezza, et S. M. l'empereur d'Autriche par M. le baron Otto de Travenez. — V. M.



MICHELANGE BUONAROTTI, DE FLORENCE, NE EN 1475, SCULPTEUR, PEINTRE, ARCHITECTE ET POETE



L'OPINION PUBLIQUE, 14 OCTOBRE 1875

UNE BOUTIQUE DE BARBIER, IL Y A CINQUANTE ANS



LE SEUL AMI

AVIS A NOS ABONNÉS DE QUÉBEC

Notre agent, M. Etienne Légaré, ayant commencé la perception de ce qui nous est dû à Québec pour abonnements à L'OPINION PUBLIQUE et au CANADIAN ILLUSTRATED NEWS, continuera jusqu'à ce que sa liste soit épuisée. Nous prions nos amis de se tenir prêts à régler avec lui à sa première visite, afin de lui éviter des courses inutiles.

LE MOT "SHAWINIGAN"

Non-seulement, nous dit-on, vous avez passé à la légère sur la chute de Shawinigan, dans votre article *Le bas St. Maurice*, mais, pour la première fois, vous écrivez ce nom avec le chiffre 8 au lieu du w.

Grave reproche à ce qu'il paraît. Mais on sort de plus mauvais pas. Tâchons de nous tirer de « c'tui-cy, » comme dirait Le-carbot.

Le son du 8 a une toute autre valeur que le w. Demandez-en des nouvelles aux Algonquins. Le w, ou double v, n'a pas même de son déterminé dans la langue anglaise. Demandez-le aux Anglais. Ces derniers cependant l'ont introduit dans l'orthographe des langues sauvages; ne pouvant prononcer le 8, ils se servent de la lettre qui, dans plusieurs cas, s'en rapproche le plus; bons enfants comme toujours, nous l'avons adoptée d'eux. Sommes-nous dans le juste? non.

Nous ne voyons pas de raison pour nous conformer à cet usage, bien qu'il soit devenu général.

Pour que le mot ait son allure algonquine, comme de droit, il faut l'écrire *Chawinigan* et le prononcer *Shawinigane*. La terminaison, l'e muet se prononce sans s'écrire, parce que, en algonquin, l'n est toujours sonore. De là « *Metaberotin*, » qui se dit « *Metaberotine*, » ou mieux « *Metaberstine*. »

D'où vient ce mot? Que signifient-t-il?

Il vient du sens d'une chose que nous allons essayer d'expliquer. Mais commençons par citer les écrivains qui ne l'admettent pas de la même façon que nous.

Le Rév. Père Délaage, O. M. I., missionnaire des Têtes-de-Boule, nous écrit: *Oshawéine*, le hêtre; *Oshawéigane*, portage aux hêtres.

M. E. Gérin se fait l'écho d'une autre opinion et dit: Le mot est *Shabonigan*, « portage fait en fêne »; ce portage a des arrêtes aiguës qui font penser à la conformation du fruit du hêtre.

Monseigneur Lafèche veut que ce soit *l'aiguille*.

Le Rév. Père Lacombe, O. M. I., est du même avis: « *Chawinigan* pour *Chabonigan*; en langue crise (langue algonquine) c'est le nom d'un instrument qui sert à transpercer, comme un traversoir, une aiguille. » Nous adoptons ce sens.

Voici comment est formée la chute:

L'eau du Saint-Maurice tombe par deux pentes roides dans un gouffre où elle bouillonne et se tord. Au premier coup d'œil on ne voit pas qu'elle en puisse sortir. Une muraille de pierre, haute de plus de cent cinquante pieds, l'enserme et lui fait obstacle. Soit que l'on regarde la cataracte de sa tête en arrière, ou de ses pieds en avant, elle paraît se jeter dans une abîme qui la dévore. Bien plus, ceux qui arrivent à elle par la baie l'entendent gronder tout près d'eux et ne la voyent pas. Ce n'est que vis-à-vis de l'écartement ou goulet de rochers par où elle sort qu'ils se rendent compte tout à coup de ce mystère. La montagne s'est fendue, non pas dans la direction où court la rivière, mais obliquement, et c'est par là que passe cette « colonne d'eau du déluge. » La fente est nette et coupée à pic. La chute s'y engage comme quelqu'un qui tenterait de se glis-

ser par une ouverture très-étroite; la tête d'abord, les épaules ensuite, puis le corps, en rampant et faisant des efforts suprêmes. Telle est l'image. Le flot débouche par ce canal rétréci et se mêle sans fracas aux petites lames de la baie. Nous venons de le dire, on y arrive sans s'en apercevoir.

Ce dégagement se fait donc par un col. La chute a l'air de percer le rocher. Qu'on appelle ce passage le Chat de l'aiguille ou que l'on dise: la chute de l'Aiguille, le torrent traverse la montagne, et l'on ne s'écarte pas du mot *Shawinigan*, car, dans ce trou de l'aiguille, la poussée des eaux semble opérer à l'instar d'une alène qui se fait passage.

Toute chose porte son nom chez les sauvages comme chez nous; les Algonquins y ajoutent la terminaison *nigan* lorsqu'il s'agit d'un instrument que l'on mène à la main: le perçoir, l'aiguille, etc.

Le mot *Shawinigan* est ici expliqué, croyons-nous. (1)

Reste à savoir depuis quand cette chute digne de plus d'attention que ne lui en témoignent les touristes, a l'aspect qu'elle présente aujourd'hui. Peut-être sa forme actuelle ne date-t-elle que des tremblements de terre de 1663. En tous cas, nous dirons avec Bouchette: « Peu d'endroits portent autant de marques des convulsions de la nature. Il semble évident que le chenal où passent maintenant les eaux a été ouvert par la rupture des rochers. »

Le même auteur pense que le Saint-Maurice formera un jour une troisième chute sur sa rive droite, non loin du passage de l'aiguille, se précipitant ainsi dans le terrain bas où la petite rivière *Shawinigan* débouche à la baie. A l'époque des eaux du printemps, la rivière déborde assez amplement de ce côté pour y faire une belle et forte cascade.

La petite rivière part du township de Caxton et vient aboutir à la baie de *Shawinigan*, comme on voit. Les sauvages lui ont imposé le nom de *Manigouiso*, c'est-à-dire « le pied du rapide. »

Connait-on le *Shawinigan*? Bien peu. Il lui manque pour cela d'être accessible par voie ferrée. Des Trois-Rivières, on y va et on en revient dans une petite journée, il est vrai, mais les gens sont devenus difficiles: ils veulent aller avec la vitesse de l'oiseau. Hé! donnez-nous le chemin de fer des Piles!

Nous en appelons aux Trifluviens. Quel est celui d'entr'eux qui ne s'est pas senti froissé à la lecture de livres et de notes de voyage où l'on rencontre invariablement cette phrase: « Nous passâmes aux Trois-Rivières la nuit et le lendemain nous étions à Montréal. » Et combien plus devons-nous trouver à redire aux récits des touristes qui se donnent la peine de consacrer un chapitre aux chutes et cascades que présentent les cours d'eau de notre pays, et qui omettent totalement de mentionner les douze ou quinze curiosités de ce genre qu'offre le bas du Saint-Maurice, y compris *Shawinigan*, ce torrent des époques antédiluviennes.

L'un de nous, un trifluvien de la bonne roche, Joseph-Edouard Turcotte, s'était donné la tâche, il y aura vingt ans bientôt, de réhabiliter ce site pittoresque dont nos ancêtres faisaient grand cas. Homme politique influent, il comptait sur des ressources que n'a pas le vulgaire. Croyant réussir promptement à relier le haut Saint-Maurice au Saint-Laurent par un chemin de fer, il consacra d'abord quatorze mille piastres à l'érection d'un hôtel près la chute de *Shawinigan*, sur le parcours de ce chemin. C'était prématuré. Nous avons tous assisté à la ruine de ses espérances;

(1) Les noms sauvages ont été impitoyablement mutilés et dénaturés par les écrivains. C'est à qui fera le pire et s'en vantera. Ce n'est pas ici le lieu d'en parler au long, mais qu'il nous soit permis de signaler un article du genre sérieux publié dans un magazine anglais de bon ton, qui « prouve » que les mots *Chawinigan* et *Shawinigan* sont une seule et même chose!

chaque jour nous démontre la justesse des vues d'ensemble de ce grand citoyen. Pour ne parler que du côté agréable, dès que la voie ferrée des Piles sera construit, *Shawinigan* deviendra le rendez-vous des gens qui cherchent le plaisir, une température à souhait et l'agrément de la vie des bois.

Ces années dernières, par une journée sereine de l'été, servant de guide à sir Narcisse et à lady Belleau, nous nous aventurâmes, un peu en amont de la pointe à la Chevalière, dans un sentier à moitié battu, où les lianes, les fleurs sauvages et les fruits des forêts canadiennes égayaient la vue et embarrassaient notre marche. Le sol va tout d'abord en montant. A peine avons-nous fait cent cinquante pas que les débris d'un pont rustique jeté sur une ravine se présentèrent.

— Pourquoi ce pont? Il y a donc du monde ici?

— Il y en a eu, madame.

— Et ce frémissement du sol, et ce grondement étrange, que signifie...?

— Pardon, vous le saurez bientôt.

Et nous montions toujours, arrivés à la seconde étape, les arbres nous donnaient profusément leur ombrage. Les oiseaux chantaient. Les fleurs semblaient nous sourire. Un petit ruisseau bruissait à deux pas. Rien de délicieux comme ce séjour.

Que c'est désolant à penser cet abandon, dit lady Belleau, et pourtant que c'est délicieux à voir! Les hommes ignorent donc tout à fait ce coin de terre?

— Non pas, madame, il en est au contraire qui le prennent fort.

— Oui, je comprends, des sauvages comme vous! Mais ce tremblement de terre qui ne finit pas, m'inquiète.

— C'est un pays qui tremble de joie de vous voir, madame.

Nous nous remîmes à l'ascension de la montagne, une bonne pâte de montagne, pas difficile à gravir. Nous avions fait ainsi vingt arpents lorsque les visiteurs laissèrent échapper un cri de surprise:

Un château! la demeure de la belle au bois dormant?

Et du même coup un autre cri:

— Dieu! que c'est terrible! une rivière qui perd pied!

Nous étions brusquement en face du *Shawinigan* et de l'hôtel Turcotte.

Un hôtel à six grands étages, plus vaste que tous ceux de nos villes, plus spacieux peut-être que n'importe quelle construction de ce genre élevée à Saratoga, San-Francisco ou New-York. Une folie monumentale, une trouvaille incompréhensible au fin fond des bois.

Des salles de cent pieds de longs; des escaliers immenses; une double galerie, à des hauteurs vertigineuses, qui nous ouvre la vue des environs et qui place la cascade, de cent cinquante pieds au moins, sous nos pieds.

Les plus beaux bois du Saint-Maurice sont entrés dans ce géant des caravensérails. On n'y voit que du bois. Certains panneaux de la salle de bal sont uniques. Et pour tout meuble, des restants d'établis, des manches de ciseau brisés, des ripas,—enfin le spectacle du travail interrompu avec l'espoir d'être repris. Les arbres de la forêt poussent leurs branches par les fenêtres du second étage, mais il reste quatre étages où ils ne peuvent atteindre. Nous avons mangé des merises cueillies de cette façon dans la salle à dîner.

Les ouvriers qui ont mis la main à cette construction y travaillaient avec l'ardeur des artistes. C'était un édifice populaire à l'égal de son propriétaire. On va même jusqu'à dire qu'un menuisier irlandais ou autre, en était tellement entiché qu'il voulut donner à son fils naissant le sur-

nom de *Shawinigan Hôtel*. Le curé refusa de l'inscrire.

Quand on a parcouru les environs immédiats de l'hôtel, le plan de M. Turcotte se montre avec sa praticabilité. Le site est des plus pittoresques: il y a installé un hôtel. Le terrain se prête aux mille combinaisons de l'art du jardinier, il y avait fait tracer des sentiers en tous sens, placer des ponts, des lieux de repos, des gazons, etc. Quant aux ombrages, aux hermitages et aux bocages, l'étoffe était abondante, on y tailla à volonté. Déjà la renommée attirait sur ce curieux domaine l'attention de la foule,—mais la guerre américaine survenant de concert avec des revirements dans notre politique, la baguette magique qui avait fait surgir ces beautés se changea en roseau; à l'agitation succéda l'immobilité; la forêt reprit le terrain qu'on lui avait arraché; un souffle de mort passa sur cette terre, et la solitude n'en est plus troublée que par les mugissements de la cataracte et le cri de surprise de quelques touristes. Plus tard, on en tirera des légendes qui ne sont pas encore nées.

BENJAMIN SULTE.

TABLETTES LOCALES

Depuis l'ouverture de la navigation, 786 navires ont été enregistrés à la douane de Québec. Dans ce nombre sont compris 151 voiliers venant des provinces maritimes.

Le nombre des navires expédiés, y compris 119 des ports d'en bas, est de 747.

Le nombre des vaisseaux actuellement dans le port de Québec s'élève à 41. Il y en avait 21, la semaine dernière, dans le port de Montréal.

Les Etats-Unis ayant refusé de faire droit aux demandes du gouvernement canadien, de favoriser le transport des marchandises à Manitoba et au Nord-Ouest, il est probable qu'après cette saison les navires américains de la ligne Kitson n'auront pas le droit d'aller au delà de Pembina.

La loi postale, telle qu'amendée à la dernière session, est entrée en force le 1er octobre. Nous croyons utile pour nos lecteurs d'en exposer les points les plus importants. D'après cette loi, toutes les lettres envoyées dans l'intérieur de la Puissance, devront dorénavant être affranchies d'avance; celles qui ne seraient pas en conformité avec la loi sur ce point, seront envoyées au bureau des lettres mortes à Ottawa.

Il y a cependant une variante pour les lettres pesant plus d'une demi-once; il sera loisible aux expéditeurs de ne mettre sur celle-ci qu'un timbre de trois centins, le reste devant être dans ce cas payé à double par le destinataire.

Ainsi, dans le cas où une lettre pesant au-dessus d'une demi-once, mais n'excédant pas une once, est mise à la poste, affranchie au montant de trois centins seulement, elle doit être chargée d'une taxe de six centins non payés — *surplus à payer* — et transmise à son adresse.

Sur les lettres déposées à un bureau pour y être délivrées et communément appelées « *drop letters*, » la taxe sera de 1 centin par demi-once, et devra dans tous les cas être payée d'avance au moyen d'un timbre-poste apposé à ces lettres lorsqu'elles seront déposées.

On connaît déjà les dispositions de la loi qui s'appliquent aux journaux. Le port de toute publication périodique expédiée par la poste devra dorénavant être payé d'avance par l'expéditeur, au taux d'un centin par livre ou fraction de livre. Nous avons déjà averti nos abonnés de l'intérieur de ce changement.

Pour les autres journaux expédiés par des particuliers, la taxe sera d'un centin par quatre onces. Cette taxe est également payable d'avance, comme pour les numéros d'abonnement. Dans l'un et l'autre cas, les destinataires n'ont rien à déboursier. La même règle s'applique aux journaux et lettres envoyés aux Etats-Unis ou à Terre-Neuve.

Entre le Canada et l'Angleterre, la taxe des lettres sera de cinq centins par demi-once, quelque soit la route par laquelle elles seront expédiées. Un timbre-poste de 5 centins à cet effet est maintenant préparé et sera en vente immédiatement. Cette réduction ne s'appliquera pas, toutefois, aux lettres expédiées dans d'autres pays par la voie de l'Angleterre. Les lettres pour l'Angleterre devront aussi être payées d'avance, sinon le destinataire devra payer double.

Pour les autres pays, (à part l'Angleterre, les Etats-Unis et Terre-Neuve), la loi reste la même.

Pour les publications autres que les journaux, pour les papiers manuscrits ou imprimés,

livres, photographies, dessins, cartes, étampes, échantillons de marchandises, paquets de racines, graines, boutures, etc., la taxe sera d'un centin par quatre onces, pour le Canada, les États-Unis ou Terre-Neuve (sauf aux États-Unis les objets sur lesquels porte la taxe de 10 pour cent payable d'avance.)

Conformément à la nouvelle loi postale, les maîtres de poste ont reçu, eux, entre autres instructions, les suivantes :

« Le maître de poste ou tout autre personne autorisée à émettre des mandats sur la poste, commettra un délit s'il émet un mandat sans avoir préalablement reçu l'argent d'achat ou la somme payable pour ce mandat.

« Ce sera un délit pour tout maître de poste, de détruire, mutiler ou oublier malicieusement, ou de refuser de produire et de livrer à un inspecteur ou autre officier du département des postes, sur demande, tout livre contenant, ou qui pourrait contenir le registre ou le compte des mandats émis ou payés, ou des lettres enregistrées, ou autres opérations de son bureau.

« Ce sera un délit pour tout maître de poste ou autre officier, agent ou employé du département des postes, d'hypothéquer, engager ou soumettre à une hypothèque quelconque, des timbres de poste, enveloppes estampillées, cartes-poste, cartons-poste, ou enveloppes confiés à sa garde pour être émis au public, ou pour d'autres fins, ou de tenter de commettre un tel délit.

« Enregistrer pour la transmission ou la livraison par la poste tout livre obscène ou immoral, pamphlet, gravure, impression, peinture, lithographie, photographie ou autre publication, matière ou chose d'un caractère indécent, immoral, séditieux, déloyal, grossier ou libelleux, ou toute lettre sur l'extérieur ou l'enveloppe de laquelle, ou toute carte-poste, ou bande ou enveloppes sur lesquelles il y a des mots, des devises, des matières ou choses du caractère sus-dit, sera un délit, et toute telle offense déclarée être un délit par l'acte, sera passible d'une amende ou d'un emprisonnement, ou de l'un et l'autre à la fois, à la discrétion de la cour devant laquelle le délinquant sera convaincu, et toute personne qui aide, favorise, conseille ou procure la commission de tout tel délit susdit, sera coupable d'un délit et sera puni comme principal délinquant. »

OLD ENGLAND

« Un jour peut-être, à la lueur de ma lanterne, tu verras toute la laideur des idoles que tu adores aujourd'hui... »

LABOULAYE, sous le pseudonyme de RENE LEFEVRE.

« En France, Italie et Pologne, Beaucoup d'esprit, peu de vergogne ; En Pologne, France, Italie, On est sage après la folie ; En Italie, Pologne et France, Moins de bonheur que d'espérance. »

LE MEME, Paris en Amérique.

(Suite et fin)

Tout en causant avec Mme Simpson, j'examine le *room* où elle me reçoit. Piano, aquarium, tapis, broderies en perles, gravures encadrées, porcelaines à tons criards et à formes gauches, mousses de laine avec fleurs en papier, stéréoscope et table à ouvrage : c'est la répétition, avec plus de profusion, des mêmes détails que j'ai vus chez moi.

M. et Mme Simpson ont sept enfants. L'aîné est aux Indes avec un oncle commerçant ; le second est en Australie ; la fille aînée est mariée en Norvège et habite Hammerfuit, au cap Nord ; une seconde fille est en Écosse auprès d'un autre oncle goutteux. Le troisième fils est commis dans une maison de droguerie à Manchester ; le quatrième fils, qui a cinq ans, est à l'école ; je le verrai ce soir. Enfin une petite fille au maillot, qui a quinze mois, est en haut, dans la *nursery*, avec sa bonne.

Mme Simpson a les larmes aux yeux en me parlant de ses enfants :

—Vous voyez, Monsieur, avec une si nombreuse famille, je vis seule. Tant que mes enfants sont petits, je les ai là-haut près de moi, dans la *nursery* ; mais à quatre ans ils vont à l'école, à douze ans ils vont travailler avec leur père, et à quatorze ans ils me quittent pour naviguer et chercher une position. Quant à nos filles, elles n'ont pas de dot et tous les mariages comme nous

pouvons. Heureusement qu'en Angleterre les hommes ne s'inquiètent pas de ce qu'une fille peut leur apporter en mariage... »

—Car la loi anglaise, n'est-ce pas, Madame, ne leur assure rien de la fortune de leurs parents ?

—Hélas ! malheureusement non.

—Et si les hommes exigeaient des dots, ils seraient obligés d'aller chercher femme hors de leurs pays ?

—Oh ! ils le font très-peu.

—Et ils ont raison, dis-je également, car ils ne trouveraient nulle part des femmes aussi charmantes !

Mme Simpson rougit en me lançant un regard reconnaissant.

Je vois bien que c'est la seule parole douce qu'elle ait entendue depuis qu'elle est mariée.

—On vit beaucoup de la famille, en Angleterre. L'éducation de vos sept enfants a dû bien doucement remplir votre vie ?

—Oh oui ! Et puis le ménage. Mon mari, lorsqu'il rentre après une journée de travail, aime à trouver la maison en ordre et le repas bien servi. Il faut qu'avant son retour les enfants aient diné et soient remontés dans la *nursery* : quand on a passé huit heures dans l'agitation des affaires, vous comprenez, monsieur, qu'on a besoin d'un peu de calme et on ne pourrait pas supporter le bruit des enfants. C'est d'ailleurs le seul moment que nous ayons pour causer des intérêts de la maison. Mon mari me rapporte les lettres qu'il a reçues, dans le courant de la journée, de nos enfants ; je les lui lis pendant qu'il parcourt son journal du soir, car il n'a pas le temps de les lire à son bureau : il est si occupé ! Après dîner il va à son club, car vous savez que c'est le seul endroit où les hommes puissent se voir.

—Et vous, madame, vous ne sortez pas ?

—Oh ! dear no ! je reste... là, me dit-elle en me montrant une chaise à côté d'une table à ouvrage. C'est là, ajouta-t-elle avec un soupir, que j'ai passé les heures les plus douces de ma vie.

—Oui... oui... c'est bien différent de nos familles françaises : ici les époux marchent dans la vie, n'est-ce pas, madame, appuyés l'un sur l'autre ?...

—Oh oui !

—... et entourés de leurs enfants ?

—Oh oui ! c'est cela même.

—On me l'avait bien dit... »

Mme Simpson m'invite à dîner pour aujourd'hui même. J'accepte et je sors pour essayer de découvrir quelque chose à travers le brouillard qui semble un peu se dissiper, et la torche qui représente le soleil est rouge clair au lieu de rouge sombre qu'elle était. Je m'avance. Je traverse un pont, car le sol tremble et gronde sous le roulement des voitures.

Me voilà sur la terre ferme. Des rues droites se coupant à angle droit ; toutes les maisons de la même rue pareilles : tombeau, temple grec, villa italienne, chalet gothique, voilà les types. Toutes les façades noires comme du charbon. Enfin je vois s'ouvrir un espace plus clair au bout de la rue : c'est Hyde-Park.

Le brouillard se dissipe. Je vois un immense terrain planté d'arbres. Sur le gazon serpentent des sentiers tracés par le pied des passants. Une pièce d'eau bordée d'un petit pavé. Autour du parc, la piste, avec des barrières de bois grossier et quelques ouvertures garnies de bornes en fonte et de barres de fer à peine équarries. Voilà donc le sol sacré où vient, pendant la saison, caracoler l'aristocratie anglaise ! Plus loin, la Serpentine ! Ah ! c'est la Serpentine !

Je m'en retourne par d'autres rues. Dans ce pays-ci je remarque que tout est bariolé de tons criards. Les omnibus ont l'air de boîtes de conserves, et les boîtes de conser-

ves ont l'air d'omnibus. Des affiches, ah ! on en est aveuglé !

Je croyais que les chevaux anglais étaient plus beaux que les nôtres. Ceux qui traînent les charettes sont tout en jambe, avec une grosse tête longue.

Mais où sont donc les gens comme il faut ? Je vois passer quatre millions d'hommes, et ils sont tous mal mis et sans gants !

Je me suis promené ainsi deux heures. C'est singulier comme les quartiers s'entremêlent : vous sortez d'une rue superbe, vous tournez le coin, et vous voilà dans la cour des Miracles ; vous tournez un autre coin, et vous vous trouvez sur un square entouré de maisons luxueuses ; et ainsi de suite indéfiniment. Où est le cœur de cette ville ?

Je me suis arrêté chez moi pour mettre l'habit noir, la cravate blanche et l'indispensable fleur à la boutonnière, et j'entre dans le salon de mes nouveaux amis, où M. Simpson m'accueille avec toute l'énergie de l'hospitalité anglaise.

Après avoir parlé de nos amis communs, nous avons causé de la France, puis de l'Angleterre, puis de la vie anglaise, ce qui m'amène naturellement à faire l'éloge du confort anglais, si mal connu et si vanté chez nous. L'orgueil national du maître et l'amour-propre de la maîtresse de maison me répondent en duo par une proposition de visiter du haut en bas le *home*, où je suis admis ; j'accepte avec enthousiasme, et nous descendons dans le sous-sol pour procéder par ordre.

Nous avons descendu un étage, nous en avons remonté trois, redescendu deux, et nous voilà de nouveau dans le *room* du rez-de-chaussée. Tout cela, pris isolément, est bien installé, admirablement outillé ; tout est abondant, tout est large, tout est fait pour l'usage et le but, et chaque pièce est comme un atelier spécial où tout se fait pour le mieux, à commencer par la cuisine et à finir par... ce que vous savez. Mais un détail gâte tout, c'est qu'une pareille maison est un bâton de perroquet, et que, pour communiquer d'une partie à l'autre, il faut toujours monter ou descendre. Madame a son salon au rez-de-chaussée ; monsieur a son cabinet au premier ; les domestiques sont dans le sous-sol ; les enfants et leurs bonnes sont au second, dans la *nursery*, si bien que, dans cet intérieur si savamment organisé, chacun des groupes de la famille est séparé.

Ce n'est pas tout. Cet intérieur si propre, si luisant, si correct, a quelque chose de sec et de froid qui me serre le cœur : cela sent le vernis, l'eau de cuivre, le gaz, le charbon de terre ; mais je cherche en vain ces bonnes odeurs que nous avons chez nous, que sais-je ? le pain frais, la bouffée de cigare que le mari laisse échapper en contrebande lorsqu'il écarte les rideaux du cabinet de toilette où sa femme fait voltiger la poudre de riz ; cette douce odeur d'amande et de lait du bébé qu'on nous apporte tout blanc et tout propre dans notre lit... Non, ce n'est pas là le nid de famille, où l'on vit, comme chez nous, serrés les uns contre les autres : c'est une manufacture de bien-être, de devoir, d'affection, si vous voulez, mais enfin, si c'est le bonheur, c'est le bonheur industriel qui parle à la raison, mais qui ne dit rien au cœur.

On se met à table. Comment ! nous allons manger et boire avec tout cela ? Une douzaine d'outils, six verres pour chaque convive ; un peuple de flacons et de bouteilles, contenant toute espèce de sauces, de pickles, des conserves, des poudres, des vinaigres ; des pots, des brocs, des coupes, des seaux, des réchauds, des trépieds, des plateaux ; devant le maître de la maison, un arsenal de couteaux qui ont plutôt l'air de coutelas, de sabres, de cimenterres ; devant la maîtresse, des cuillères, des louches

à potages, des truelles à poisson : c'est une boutique de chirurgie et non un couvert.

On commence. Soupe à la tortue. Une soupière à y faire une pleine eau. Non, vous dire ce qui sort de cette soupière n'est pas possible ; il faudrait savoir ce qui y est entré : des œufs, de la viande, des légumes, des épices, du vin, que sais-je !

On sert le madère.

Un homard, long et gros comme le bras ; ses pinces sont effroyables...Crac ! crac !... Sa carapace vole en éclats sous les mains de fer de notre hôte ; on me sert, et on m'explique l'usage d'un outil à griffe et à palette qui sert à vider et à perforer les pattes de la bête. Le vin commence : du porto.

Ah ! mon Dieu ! quel poisson ! Si ce turbot avait encore une étincelle de vie, d'un coup de dent il nous avalerait. Je suis sûr qu'il pèse vingt-cinq livres. Je vous donne mon impression telle qu'elle est : non-seulement ce n'est pas ragoûtant, mais cela a quelque chose d'in vraisemblable, et je retiens un cri lorsque je vois Mme Simpson avancer sa truelle : ça me fait absolument l'effet d'une opération chirurgicale, tant c'est gros.

—Je vous recommande notre poisson anglais, me dit-elle ; vous savez que la chair en est bien plus ferme que celle de vos poissons français, parce que nous ne le laissons pas agoniser ; on le tue au moment où il sort de l'eau.

—Comment fait on ?

—On lui casse la tête sur le bord du bâteau, de sorte qu'il meurt raide.

—Oh ! c'est horrible !

—Au contraire, il souffre moins. Et puis la chair est bien plus ferme.

On sert le vin blanc.

Deux domestiques apportent le roast-beef.

—Vous voyez ce roast-beef ? Il pèse quarante livres.

Quand cette montagne de viande crue s'est mise à saigner et à s'entr'ouvrir en plaies larges comme la main, j'ai ressenti une véritable horreur. Si vous aviez vu la figure rouge de l'Anglais, ses yeux hagards, ses cheveux hérissés, et le jeu terrible du grand coutelas qu'il plongeait féroce dans la chair ensanglantée, vraiment vous auriez eu peur.

On sert le porto, puis le bourgogne, puis le claret, puis le champagne. Le roast-beef est accompagné de pommes de terre à l'eau, de haricots verts à l'eau, arrosé de sauces, saupoudré de cyrra ; et on boit, on boit, on boit, jusqu'à ce qu'enfin paraisse le plumpudding !

Celui-là aussi pèse vingt-cinq livres. Il contient quatorze ingrédients. Il y a un an qu'il est pétri, il a bouilli pendant douze heures, et il coûte soixante francs. Il faut quinze jours pour le manger.

Voilà maintenant l'apple-tart, puis le gâteau, puis les fruits, puis les sucreries, les vins doux, le café, les liqueurs, le punch.

Ouf ! c'est fini. Le poids que j'avais sur le cœur est sur mon estomac. M. Simpson me propose d'aller fumer un cigare et prendre le thé à son club. Je salue, et nous sortons. Nous avançons à travers le brouillard. M. Simpson parle avec volubilité des indigos, je crois ; moi, je suis hébété, j'ai mal à la tête et mal au cœur. Nous arrivons au club.

Quelle soirée ! Personne n'a fait attention à nous, personne n'a dit un mot. Les uns jouent aux cartes, les autres lisent le journal, d'autres fument en se vautrant sur les divans. Enfin, à onze heures, je demande à M. Simpson la permission de le laisser, et je rentre chez moi.

J'ai regagné mon hôtel à travers un dédale de rues fréquentées par une misérable population.

C'est triste et désolant.

Dieu merci, je suis dans ma chambre. Je me couche.

Ah! voilà qui m'achève. Prenez des rallonges de table, remboursez-les avec des coquillages, étendez un drap par-dessus, couchez-vous dessus, et vous passerez une nuit comme celle que j'ai passée. J'ai dormi, parce que la nature ne perd jamais ses droits et qu'il fallait bien cuver le dîner; mais quel sommeil!

Le lendemain, en faisant ma toilette, je repassais en idée sur toutes mes impressions de la veille. Je ne discutais pas, non; mais, après avoir un peu rêvé à tout ce que j'avais vu en un jour, je me posai tout simplement cette question:

—Si cette vie-là devait durer un mois, qu'est-ce que je deviendrais?

Je regardai par hasard à la fenêtre: un corbillard passait au grand trot, suivi de deux voitures de deuil pleines de messieurs en cravate blanche et habit noir. Personne ne saluait sur son passage.

—Anna, demandai-je à la femme de chambre, où va ce corbillard vide suivi de gens en deuil?

—Il n'est pas vide, sir, il va au cimetière.

—Comment, au trot?

Je demeurai tout rêveur.

—Ma foi, tout bien considéré, me dis-je, puisque les morts se sauvent ici au trot, les vivants ne peuvent pas mieux faire que de s'en aller au galop.

Et ayant bouclé mes malles, je pris l'express pour Douvres et Calais.

SLICK.

NOUVELLES DIVERSES

Le Ministère de l'Agriculture a reçu des nouvelles de Manitoba, l'informant que cette province enverrait à l'exposition de Philadelphie du blé, des fourrages, du charbon et des articles de l'industrie indienne.

La République, tel est le titre d'un nouveau journal hebdomadaire que M. Beaugrand, l'ancien rédacteur de *l'Echo du Canada*, vient de fonder à Boston. Nous avons reçu le premier numéro, et rien n'est plus aristocratique que le format, les caractères, le papier, tout l'extérieur enfin de *la République*. Nous souhaitons succès à notre confrère.

M. Henri Jouca, commandant de la frégate française *La Minerve*, maintenant à New-York, et M. Fuzac, de Toulon, ingénieur, ont signé un contrat avec M. Cantin, constructeur, de Montréal, pour la construction de deux goëlettes qui seront mises en croisière à St Pierre Miquelon. Le contrat, au montant de \$16,000, a été contresigné par le vice-consul, M. C. O. Perrault.

La populace de Toronto a de nouveau attaqué la procession dimanche, 3 octobre, au moment où elle sortait de la cathédrale. La police a chargé trois fois les émeutiers en les dispersant. Plusieurs coups de pistolets ont été tirés et plusieurs des émeutiers arrêtés. Un grand nombre de personnes ont été sérieusement blessées par les pierres et par les bâtons de la police.

Il est impossible de dire exactement le nombre d'accidents arrivés dans la mêlée, mais plusieurs personnes ont été atteintes par les balles, et les bâtons de la police et les pierres ont fait beaucoup de contusions. Personne n'a été blessé mortellement, mais au-delà de 100 personnes ont été sérieusement blessées.

Nous avons les Mennonites: nous aurons bientôt les Ielandais, qui s'établiront au sud-est du lac Manitoba. Plus de 300 sont attendus sous peu.

Le gouvernement est en communication avec les autorités de l'Islande, en vue de l'organisation d'un mouvement plus considérable. On sait que l'Islande a été à moitié ruinée, il y a quelques mois, par une effroyable éruption du Mont Hécla, suivie de tremblements de terre qui ont complètement détruit plus d'un tiers de la partie habitable du pays. Les autres parties sont dans l'effroi, par l'appréhension de nouvelles catastrophes, et la population s'est mise à émigrer en masse. C'est une partie de cette émigration que nous allons recueillir.—*Méris.*

La semaine dernière, le département de l'aqueduc a fait l'inauguration du nouveau réservoir situé au haut de la rue Peel. Ce réservoir, dont la capacité comprend un million et demi de gallons, se trouve à une altitude de 218 pieds au-dessus de l'ancien.

La nouvelle pompe Worthington, qui amène l'eau, a une force de 75 chevaux et pompe 500,000 gallons en vingt-quatre heures.

Grâce à ces travaux, un quartier considérable de la ville va avoir ainsi son approvisionnement d'eau.

Les tuyaux ont été posés dans le haut des rues McTavish, Peel, Drummond, Redpath, Guy, etc.

M. Lesage, surintendant de l'aqueduc, a dirigé les travaux avec son habileté ordinaire, et comme toujours, il a su les mener à bonne fin.

SEMAINE POLITIQUE

On assure que la Législature provinciale de Québec sera convoquée à la date du 27 courant pour la dépêche des affaires. Beaucoup des nouveaux membres élus ont déjà, suivant la coutume, retenu leurs sièges dans les rangées de leurs amis.

Sir A. T. Galt a été nommé représentant du Canada à la Commission des Pêcheries, qui doit siéger à Halifax; et M. Joseph Doutré a aussi été désigné par le gouvernement fédéral, en compagnie d'avocats des provinces maritimes, comme son avocat devant la même commission.

L'administrateur de la puissance, le général O'Grady Haly, a reçu la prestation du serment de MM. Richards, juge en chef de la cour Suprême, et Harrison, juge en chef d'Ontario.

Les autres magistrats prêteront leur serment d'office entre les mains des juges en chef de leurs provinces respectives.

La nomination dans Montréal-Ouest aura lieu le 21 courant.

Une dépêche de Bagnère de Luchon, dans les Pyrénées, mande que les habitants de la vallée d'Arran se sont soulevés contre les Carlistes à cause des exactions des soldats et que ces derniers ont été forcés de se réfugier dans les montagnes.

Il y a apparence que les Carlistes ont abandonné leurs batteries devant San Sebastian. On annon ce officiellement que le général Sebalis est entré en France.

La Coronista, organe ministériel, dit qu'il y a raison de croire que les Cortès s'ouvriront le 14 janvier 1876, anniversaire de l'entrée du roi Alphonse à Madrid.

Un télégramme de Vienne assure que l'insurrection en Bosnie est entièrement apaisée.

Une dépêche à la *Liberté* dit que l'armée turque a reçu ordre de se maintenir sur la défensive.

La petite république de Libéria, située sur la côte d'Afrique et fondée par des esclaves affranchis des Etats-Unis, va, elle aussi, avoir sa petite guerre.

Une dépêche adressée au *Times* annonce le commencement des hostilités entre les troupes du gouvernement et les indigènes.

Il y a eu un combat le 17 septembre, dans lequel cinquante individus ont été tués ou blessés.

Le gouvernement de Libéria a envoyé des troupes de Monrovia sur le théâtre de l'action, et on attend de jour en jour une grande bataille.

On s'occupe beaucoup, en Angleterre, du voyage de Sir Garnet Wolseley et de la mission dont il a été chargé par lord Carnarvon pour étudier l'état des colonies au point de vue de leur fédération.

Jamais aucun des gouverneurs précédents n'avait fait à l'intérieur un voyage semblable. Accompagné de plusieurs membres de son état-major distingué, il vient de terminer une inspection rapide de la plus grande partie de Natal; et il a pu se rendre compte des conditions générales du pays, autant du moins que la rapidité de son voyage le lui a permis. Les premières épreuves de Sir Garnet Wolseley ont dû être celles d'une vie sauvage et rude. Evitant à dessein les lieux fréquentés par les colons, il a pénétré dans les régions sans routes et presque inaccessibles, autrefois occupées par les Langalibaleles, et passé plusieurs jours à contourner les con-

treforts du Drakensberg, dont les cimes recouvertes de neige défendaient tout accès à cette époque si froide de l'année. Dans ce district, il a pu voir les indigènes chez eux, et ornés de leurs maquillages de guerre, et constater le peu de changement que 30 années de domination anglaise ont apporté dans leur état social et domestique. Plus loin, il rencontra le fermier hollandais type—le pionnier expatrié, le colon des premiers jours de Natal—lequel, irrité par le sentiment des traitements injustes qu'il avait eu à supporter, passa le fleuve Orange à la recherche d'une patrie plus libre, et dirigeant ses regards du sommet du Kahlamba vers la mer, aperçut des pentes ensoleillées et riantes s'étendant comme une terre promise à ses pieds. Sir Garnet Wolseley vient d'expédier en mission extraordinaire le colonel Colley à la baie de Delagoa, aux placers d'or, ainsi qu'à Pretoria, et le major Butler à Blœm fontein et aux terres diamantifères. Le premier officier s'est distingué en faisant le trajet, de la baie de Delagoa jusqu'aux placers, à pied; il avait pour compagnon le capitaine Baker, bien connu dans la guerre des Achantis. Il est déjà de retour à Maritzbourg. Sir Garnet Wolseley, dans son voyage, s'est surtout intéressé aux nombreux et importants gisements de houille dans le district de Newcastle.

Le départ du prince de Galles pour l'Inde est fixé au 16 octobre. Son Altesse s'embarquera à Venise sur le *Serapis*, avec une suite de quatre cents personnes. Elle s'arrêta deux jours à Athènes, pour voir le roi Georges de Grèce, son beau-frère, puis se dirigera sur Aden, où l'attendra l'escadre des Indes. Bombay sera la première ville que visitera le prince de Galles; le vice-roi, lord Northbrook, y viendra à sa rencontre, et de grandes fêtes seront données pendant le séjour à Bombay de l'héritier de la couronne britannique.

Les principales villes que visitera ensuite le prince de Galles sont Madras, où l'armée sera passée en revue, Tuticorin, Colombo, puis Calcutta. Le prince arrivera à Calcutta le 23 décembre, et y passera les fêtes de Noël. Il visitera ensuite, en suivant la vallée du Gange, les grandes villes du nord de l'Inde, Benarès, Agra, Delhi, enfin Lahore, capitale du Pendjab. Dans cette dernière ville, le prince de Galles présidera un grand durbar; le gouvernement de l'Inde espère amener l'émir de l'Afghanistan à y assister.

De Lahore, le prince de Galles renviendra sur ses pas à Agra, d'où il ira rendre visite au maharajah de Gwalior, puis retournera, par Cawnpore et Allahabad, à Bombay. Là, il s'embarquera, vers la fin du mois de mars, pour revenir en Angleterre, après avoir fait un séjour de trois mois et demi dans l'Inde. A. A.

AVENTURIERS ET CORSAIRES

LE GAOULE

V

(Suite)

—Je vous remercie de cette galante prévenance, reprit madame de Saint-Chamans; mais là ne se borna pas votre intervention, et il ne se peut pas que vous ayez oublié tout à fait cet incident, car vous avez ensuite emmené cet homme avec vous.

—Allons, fit Du Buc, en paraissant se résigner, je vois bien que vous avez une mémoire qui déroute les plus fermes résolutions.

—Enfin!

—Cet homme dont vous parlez était fou... à lier ou à noyer....

—Ah! et que vous a-t-il donc conté?

—Des sornettes à dormir debout.

—Encore?

—Ne s'était-il pas imaginé que vous

étiez... Mais pardon, comtesse, je ne sais pas, en vérité, si je dois vous répéter les insolents propos de ce maraud....

—Dites, au contraire, dites, je vous prie, fit madame de Saint-Chamans avec une curiosité naïve parfaitement jouée.

—Eh bien! continua Du Buc en feignant de se laisser arracher les paroles une à une, ce fou ne s'était-il pas imaginé que vous étiez... sa femme?....

—Sa femme? murmura la comtesse avec un étonnement plein de candeur.

—Oui, tout simplement sa femme, laquelle, ajouta ce misérable, aurait été fille de chambre chez le président de Lamoignon, de qui il était, lui, le perruquier....

—Voilà, vous en conviendrez, monsieur Du Buc, une méprise qui ne laisse pas que de m'être flatteuse.

La comtesse prononça ces mots sur un ton et avec un sourire de grande dame qu'un propos de laquais ne peut pas atteindre; si bien que le créole sembla hésiter.

—Ma foi, reprit-il, ce début me mit en goût de curiosité, et comme Dubost, car c'est le nom de ce pauvre fou, me paraissait en veine, je le poussai à des....

—A des confidences?

—Si l'on peut appeler ainsi les sottises qu'il m'a débitées.

—Voyons, voyons toujours! je ne serai pas fâchée d'entendre mon histoire... en effigie.

—Soit!... madame Dubost donc, je ne vous fais pas l'injure de songer à vous en vous rapportant ce roman, — madame Dubost, dis-je, aurait été d'un grand secours à M. de Lamoignon dans les spoliations odieuses qu'on l'accuse d'avoir commises contre les traitants dans cette fameuse campagne des Chambres de justice qu'il présida.

Du Buc regardait obliquement la comtesse; son visage était toujours souriant. De son côté, celle-ci fixa sur Du Buc impassible, et jouant admirablement l'incrédulité, ses yeux où ne brilla pas un éclair de colère, où ne passa pas un nuage d'inquiétude.

—Continuez donc, dit-elle au jeune homme, cela m'amuse considérablement.

—Dubost, reprit le créole, me raconta entre autres cet épisode, qu'un traitant nommé Bou... Bour....

—Bourvalais, peut-être?

—C'est cela même.

—Je l'ai parfaitement connu; c'était un ancien laquais parvenu, fort habile homme, et qui avait très-bien appris de son maître l'art de porter l'habit, de prendre le tabac et de secouer son jabot; un singe de belles manières! Ces gens-là sont curieux d'imitation! Eh bien! qu'est-il arrivé à Bourvalais?

—Bourvalais avait été taxé par la Chambre de justice à rendre gorge de douze cent mille livres. Dubost se mit en tête de l'aller trouver, et lui proposa, moyennant un pot de vin de trois cent mille livres, de le faire rayer de la liste des poursuites. Son plan était, connaissant la cupidité de M. de Lamoignon, de partager avec son maître les trois cent mille livres, à la condition de rayer en effet Bourvalais de la fatale liste.

—Qu'arriva-t-il alors? demanda madame de Saint-Chamans.

—Il arriva que M. de Lamoignon, déjà repu par des prévarications sans nombre de la même espèce, n'avait convoité de l'immense fortune de Bourvalais et de son luxueux mobilier que deux seaux d'argent — deux chefs-d'œuvre d'orfèvrerie — destinés à faire rafraîchir le vin. Il avait, en conséquence, donné mission à madame Dubost de faire à Bourvalais la proposition de sa grâce, moyennant l'abandon des deux seaux d'argent. Mais l'habile femme trouvant que c'était, en vérité, trop peu, avait stipulé, en outre, un prix de cent cinquante mille livres qui lui furent bel et bien comptées par Bourvalais, heureux d'échapper à la spoliation et à l'exil à si bon compte!

—C'est fort adroit, cela, savez-vous? murmura madame de Saint-Chamans.

—Aussi Dubost fut-il tout déconfit quand le traitant lui répondit qu'il avait passé marché deux heures auparavant avec quelqu'un des domestiques du président. Furieux, le laquais n'eut rien de plus pressé que de dénoncer le fait à M. de Lamoignon qui fit rendre gorge, à son profit bien entendu, à l'incroyable fille de chambre. Mais il la récompensa, parait-il, de son habileté, toujours au dire de Dubost, en faisant d'elle sa maîtresse.

—Cette récompense, si c'en est une, fut bien méritée, n'est-ce pas?

—A coup sûr. Quant à Dubost, de crainte qu'il ne révélât ce secret, il fut condamné, sous je ne sais pas quel prétexte, aux galères d'où il parvint à s'échapper pour

venir aux îles. Voilà bien, j'espère, une histoire de fou!

—Tout cela peut être très possible, au contraire, murmura la comtesse. Mais si par le fait d'une de ces ressemblances, que le hasard explique quelquefois, ce pauvre diable a cru reconnaître en moi sa femme, il a dû être bien étonné, bien émerveillé, de la voir grande dame et au rang où je suis.

— Eh bien! c'est là, au contraire, ce qui a paru l'étonner le moins. Elle est capable de tout, a-t-il dit. Et quand j'ai voulu lui faire comprendre la vanité de son insolente supposition:— Oh! elle sera parvenue, m'a-t-il répondu, à enserrer le vieux Lamignon. Voilà où l'injure commençait pour vous, madame, et j'ai dû imposer silence à ce fou en le menaçant de lui plonger la tête dans la mer. Je n'ai eu véritablement raison de son incroyable obstination qu'en lui démontrant à quoi s'expose un laquais qui ose insulter, même par la pensée, une femme de votre qualité.

—Et qu'avez-vous fait de ce malheureux?

—Ma foi, je l'ai laissé en proie à une profonde agitation. Il aura été pris de remords par la suite, dans un accès de raison. Ce qu'il est devenu, je n'en sais rien. Toujours est-il signalé comme déserteur...

—J'en ai regret. J'aurais voulu voir cet homme, causer avec lui, le convaincre...

—De son erreur? Ah! madame, pouvez-vous descendre si bas? Tenez, réjouissez-vous, au contraire, de sa disparition; vous le voyez, on est injuste envers vous, dans ce pays, et cette injustice paraît barbare à ceux qui vous approchent. Mais vous payez les fautes et les erreurs de M. le marquis de la Varenne. Eh bien! qui sait si des propos de ce fou, la malignité publique n'eût pas tiré une arme bien aiguë, bien affilée, avec laquelle on eût tranché votre réputation. Dubost est bien où il est, ne vous inquiétez pas de lui.

—Merci des paroles que vous venez de dire, monsieur Du Buc, interrompit la comtesse. Êtes-vous donc de mes amis, vous?

—Si vous voulez bien me faire l'honneur d'agréer à ce titre mes services, madame...

—Vous me consolez en ce moment de tout ce que j'ai souffert depuis mon arrivée en ce pays.

En quittant la comtesse, le jeune créole sans alla murmurant:

—Ton mari est, en effet, en lieu sûr. Les cachots de mon habitation sont creusés à dix pieds sous terre, bien maçonnés et garnis de solides barres de fer. Va, j'entretiens la colère du tigre qu'un jour je lâcherai sur toi!

VI

Madame de Saint-Chamans, après le départ de Du Buc, avait rejoint la Varenne.

—Vous voyez, mon cher marquis, lui dit-elle avec un calme habilement joué, comme vos créoles continuent à m'insulter! Je renonce, à partir de ce soir, à leur offrir mes salons dont ils ne veulent pas...

—Je vous approuve, et je vous vengerai...

—Merci bien. Mais j'ai une grâce particulière à vous demander. —Laquelle, ma chère Claudine?

—C'est que vous fassiez arrêter M. Du Buc, et que vous lui fassiez couper le cou ou tout au moins la langue.

—Comment choisissez-vous justement le seul des créoles qui se soit montré, sinon empressé, du moins sensible à votre appel? Conservez rancune à M. d'Autanne, que vous avez trop honoré de vos instances, je le comprends; mais M. Du Buc...

—J'eusse préféré une impolitesse de sa part à l'insulte qu'il m'a faite.

—Quelle insulte donc?..... dites-la moi.....

—Il est de ces choses, mon ami, dont une femme désire qu'on respecte le secret. Si vous vous en rapportez à ma parole, sachez que M. Du Buc m'a insultée, et...

—Ne vous emportez pas, chère Claudine; votre déclaration me suffit, et sans que j'insiste davantage pour savoir le motif de votre haine contre Du Buc, je vous laisse le soin de trouver et de me fournir l'occasion de vous venger.....

—L'occasion... ou le prétexte?

—Même le prétexte.

—Je le trouverai!.....—Ah! murmura la comtesse quand la Varenne l'eut quittée, je saurai bien où M. Du Buc a enfermé Dubost, sans doute pour se servir de lui contre moi... Le misérable! m'a-t-il assez torturé ce soir!... Il me paiera cher cette comédie de sourires et de coquetterie!...

Comme son frère passait en ce moment près d'elle:

—Maubrac, lui dit-elle, viens, que nous causions ensemble d'un projet que j'ai conçu.

—La comtesse ferma au verrou la porte de sa chambre. Maubrac s'allongea tout éperonné sur un sofa et écouta.

Le lendemain de la conversation échangée entre Maubrac et sa sœur, conversation dont les événements qui suivent vont révéler le sens, le lendemain, dis-je, Maubrac que ses habitudes avaient lié d'intérêt tant de fois avec les esclaves marrons et leurs chefs, se rendit à son ancien ajoupa, sur la lisière de la montagne Pelée. Maubrac avait apporté avec lui un quartaut de bonne eau de-vie, et de l'argent plus que ses poches n'en avaient contenu jusqu'alors.

Depuis un mois qu'il avait abandonné ce repaire moitié sauvage, pour goûter de la vie qu'il avait menée, l'herbe avait crû avec un luxe envahissant autour et dans l'intérieur de la cabane. Maubrac fit un peu la grimace en songeant au lit voluptueux, à la bonne chère, aux douceurs élégantes qu'il venait de quitter pour ce bouge d'où les herbes semblaient vouloir le chasser. Le toi de l'ajoupa et les bambous qui en formaient les murailles apparaissaient au milieu des haziers et des plantes grimpanes, comme la ruine d'un antique monument.

Maubrac remarqua cependant que l'herbe avait été foulée autour de la cabane, et que les quelques légumes laissés en terre au moment de son départ avaient été moissonnés. Un mousquet oublié dans un coin de l'ajoupa avait également disparu. A une centaine de pas de la porte obstruée par une barrière de verdure, il ramassa un banjala (1) dont le bout ferré portait des taches de sang caillé, ainsi qu'un long couteau que l'humidité du sol avait rouillé.

—Non seulement, pensa Maubrac, on m'a fait l'honneur de me venir visiter en mon absence, mais encore on a pillé mes terres et dévalisé l'intérieur de ma maison; de plus on s'est battu sur mon territoire.

Il n'était pas douteux pour Maubrac que la lutte se fût passée entre nègres, les armes trouvées le disaient assez; preuve à peu près certaine que les marrons de Fabulé et ceux de Macandal s'étaient rencontrés en ce lieu.

—C'est bien de l'honneur pour moi, en vérité, murmura le colon, que ma maison soit le but des pèlerinages des deux bandes ennemies!...

Maubrac ne savait pas combien de temps durerait son exil dans l'ajoupa; il fallut donc songer à en rendre le séjour, sinon agréable, du moins possible. Aidé par un esclave dont il s'était fait accompagner, il eut recours au moyen le plus expéditif et le plus pratiqué dans le Nouveau-Monde pour défricher les terres: il mit le feu aux herbes de l'intérieur de la cabane. L'aventurier fut médiocrement satisfait de voir fuir devant cet incendie, où il y avait plus de fumée que de flamme, deux ou trois nichées de serpents épouvantés. Cette découverte le décida à faire la même opération autour de la cabane. L'incendie, qui avait la de l'aliment à satiété, s'étendit sur un vaste espace, en répandant dans l'air une fumée épaisse et noire qui dura toute l'après-midi et jusqu'au soir; à ce moment, la flamme basse et bien nourrie, commença de répandre une lueur sinistre qui roulait à ras de terre comme une vague de feu.

XAVIER EYMA.

(A continuer.)

(1) Bâton ferré qui était une arme terrible entre les mains des nègres.

La position de chaque directeur d'une compagnie d'assurance est un élément d'une grande importance dans l'opinion à se former de la valeur de la compagnie: Et, c'est surtout le cas lorsque le succès et les affaires dépendent particulièrement du crédit que l'entreprise aura aux yeux du public.

Le choix fait par la *Stadacona*, compagnie d'assurance contre l'incendie, dont le siège est à Montréal, No. 13 Place d'Armes, de Directeurs dans chaque centre de ses opérations, parmi les hommes les plus entourés de l'estime publique et les plus connus par leur position honorable, lui donne aux yeux des assurés une garantie de succès et de prospérité.

Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'unécu chaque.

NAISSANCES

A Montréal, le 3 du courant, la dame de J. O. Trefflé Lamontagne, déc. employé au bureau du protonotaire, deux filles. La mère et les enfants se portent bien.

A St. Zéphirin de Courval, le 19 septembre dernier, Madame Hylas Duguay a mis au monde une fille.

COMPAGNIE D'ASSURANCE "LA ROYALE CANADIENNE." Capital. - - - - - \$6,000,000 Fonds Disponibles, pres de - - - - - \$1,200,000

DIRECTEURS: JOHN OSTELL, Directeur "La Nouvelle Compagnie du Gaz." ANDREW WILSON, Directeur "La Nouvelle Compagnie du Gaz" et "La Compagnie des Chars Urbains." M. C. MULLARKY, Vice-Président "Le Crédit Foncier du Bas-Canada." Vice-Président de la "Compagnie de Caouche de Québec," et Président de la "St. Pierre Land Co." J. ROSAIRE THIBAUDEAU, Directeur "La Banque Nationale."

OFFICIERS: Président: J. F. SINCENNES. Vice-Président: JOHN OSTELL. Secrétaire: ARTHUR GAGNON. Sous-Gérant: DAVID L. KIRBY. Gérant de la Marine: CHS. G. FORTIER.

Assure toute description de Risques contre le Feu, Cargaisons et Coques de la navigation intérieure; aussi Cargaisons océaniques et Frêts sur les steamers et vaisseaux à voiles de premières classes.

BUREAU PRINCIPAL: 160, RUE ST. JACQUES, MONTREAL. 5-46-52-1

A VENDRE A St. Pacôme, Comté de Kamouraska, la célèbre jument trotteuse "FIRE FLY." S'adresser à M. le Curé de St. Pacôme. 6-38-9-131

GRAND ASSORTIMENT DE MIROIRS DE TOUTES DIMENSIONS. Gravures et Chromos. GAUTTIER & VERVAIS, Graveurs et Fabricants de Cadres, RUE CRAIG, No. 554, MONTREAL. 6-37-13-128.

MM. MEILLEUR & Cie. Attirent l'attention du public sur la variété de POELES DE CORRIDORS de premier choix qu'ils ont en vente à bon marché, entre autres: Le "GOLDEN LIGHT," "L'ARGAN," "L'AMERICAN BASE BURNER," "L'ORIENTAL," etc. POELES DE CUISINE: "L'OLIVE BRANCH," le "MARLBOROUGH," le "NEW ENGLAND RANGE," le "GOOD NEWS," etc. Leur assortiment de COUCHETTES est sans comparaison. Aussi Ferronnerie, Coutellerie, Baguettes d'Escalier, Corniches de Rideaux, etc., etc. MEILLEUR & CIE., 652, RUE CRAIG, Près de la Rue Blouzy. 6-37-26-129.

FOURNAISES A AIR CHAUD EN FER BATTU de Manufactures Américaines, simples dans leur construction. DONNANT LE PLUS DE CHALEUR, AVEC LE MOINS DE CHARBON, ne dégaseant aucun gaz, et se réglant très facilement, Chez L. J. A. SURVEYER, No. 524, RUE CRAIG. POELES! POELES!! 1875. POELES A CHARBON pour passage, les plus améliorés, de toute dimension. Chez L. J. A. SURVEYER, 6-19-52-105 524, Rue Craig, Montréal.

Librairie Ovide Fréchette, CAISSE D'ECONOMIE, RUE ST. JEAN, HAUTE-VILLE, QUEBEC.

On trouvera à cette Librairie le plus bel assortiment de livres de prières, dont la richesse et le fini ne laissent rien à désirer; livres de la meilleure Littérature tant Ancienne que Moderne; Articles de bureaux, Ornaments de Corniches et de Salons.

Chromos, Gravures Profanes et Religieuses par les meilleurs Artistes Français et Etrangers. Toute commande pour importation laissée à cette Librairie sera exécutée sous le plus bref délai et à des conditions assez libérales pour défier toute compétition. On reçoit chaque semaine à cette Librairie les principales nouveautés Parisiennes. 5-49-52-4

LE VIDO. EAU DE BEAUTE, PRÉPARATION DE N. DUDEVOIR. AUX DAMES.

Pour l'usage de la toilette et pour perpétuer la fraîcheur d'un beau teint; sa propriété tempère la chaleur et la sécheresse de la peau, donne à ses fibres une vigueur et une élasticité charmante. C'est un préservatif et un remède contre le masque auquel les Dames sont sujettes.

Manière de s'en servir:—Pour les maladies de la peau, les Humeurs, les Eruptions, les Boutons, les Pustules, les Taches, les Clous, etc., la peau doit être bien lavée et tenue bien propre pendant que l'on fait usage de l'Eau pour le teint.

Le VIDO est une des plus belles découvertes pour embellir le teint. Par l'usage de cette Eau vous aurez toujours la peau du visage d'une éclatante blancheur.

Toute personne envoyant \$1.00 par la malle recevra une bouteille par la malle suivante. Enregistré à Ottawa conformément à l'acte du Parlement, 4 février 1875. Vendu chez le DR. GAUTHIER, 6-17-52-100 190, Rue St. Laurent.

DEMANDEZ le VINAIGRE de LEFEBVRE spécialement recommandé par la faculté médicale, comme exempt de toute falsification et supérieur à tout vinaigre importé. En gros et en détail VINAIGRERIE en Entrepôt de Montréal 41, r. Bonsecours. 6-23-26-103

12 Chromos pour \$1. La meilleure chance jamais offerte aux agents. Nous expédions par la malle à n'importe quelle adresse, franc de port, 12 magnifiques Chromos à l'huile, dimensions: 9x11, montés, sur réception de \$1. Vous les recevrez \$3 dans une heure. Essayez une agence de Chromos, c'est la plus rémunérative. Tout le monde aime et achète des gravures. Nous avons du travail et de l'argent pour tous: hommes et femmes, garçons et filles, pour tout le jour ou pour les heures de loisir, le jour ou le soir, pour la maison ou le voyage. Envoyez \$1 dans une lettre. Les Chromos vous parviendront par la malle suivante. Ils se vendent à première vue.

ON DEMANDE des agents pour les meilleurs paquets de prix de l'univers. Chaque paquet contient 15 feuilles de papier, 15 enveloppes, plumes, manche de plume, crayon, mesure d'une verge patenée, un lot de parfumerie et un joyau. Un paquet seul avec un prix élégant, par la poste affranchi, 25 centins.

MEILLEURE Montre Imitation d'or, celle qui se vend la mieux du monde. Cette montre est d'argent pur plaqué en or par le meilleur procédé galvanique, montée sur diamants, avec second disque renforcé; balancier d'expansion; mouvements en nickel; couvert merveilleusement gravé; elle paraît aussi bien qu'une montre d'or qui aurait coûté \$600 ou \$1000. Elle se vend ou se change facilement pour \$25 à \$50. Si vous voulez une montre pour vous-même ou pour faire de l'argent, essayez celle-ci. Prix: \$17 seulement. Nous envoyons cette montre C. O. D. soumise à l'approbation de l'acheteur, sur réception de \$2 accompagnant la commande; la balance de \$15 devra être payée à l'express si la montre vous convient.

TOUS peuvent faire beaucoup d'argent en vendant nos marchandises. Nous avons beaucoup d'autres Nouveautés dont l'usage est aussi général que la farine. Envoyez un estampille pour notre catalogue illustré. Adressez: F. P. GLÜCK, New Bedford, Mass. 6-20-52-106

'CAR LE SANG, C'EST LA VIE.' CELEBRE PURIFICATEUR DU SANG DE CLARKE (Marque de Commerce:—"Blood Mixture.") LE GRAND PURIFICATEUR ET RESTAURATEUR, nettoie et élimine du sang toutes les impuretés, et ne saurait être trop hautement recommandé. C'est un remède infailible contre la Scrofule, le Scorbut, les maladies de la Peau, et les Plaies de toutes sortes. La guérison est permanente.

Il guérit les Vieilles Plaies les Plaies Ulcérées sur le Cou les Plaies Ulcérées sur les Jambes les Boutons Noirs sur la Figure les Scorbut et ses suites les Ulcères cancéreux les maladies du Sang et de la Peau les Entures Glandulaires Elimine du Sang toutes les matières impures quelle qu'en soit la cause. Comme mélange est agréable au goût et exempt de toute matière injurieuse à la constitution la plus délicate de l'un ou de l'autre sexe, le Propriétaire conseille fortement aux malades d'en faire l'essai. Des Milliers de Témoignages attestent de son efficacité.

Vendu en Bouteilles à \$1.00, et en Caisnes, contenant six fois la même quantité, pour \$4 chaque—ces dernières en contiennent une quantité suffisante pour opérer la guérison dans la plupart des cas invétérés. EN VENTE CHEZ TOUS LES PHARMACIENS ET MARCHANDS DE MEDICINES PATENTEES de l'univers. Seul Propriétaire: F. J. CLARKE, Chimiste, APOTHECARIUS HALL, LINCOLN, ANGLETERRE. Agents en gros pour les Provinces de Québec et d'Ontario:

EVANS, MERCEUR & Cie., MONTREAL Expédié par la malle sur réception d'un mandat de Poste. 6-23-52-114

"L'OPINION PUBLIQUE" Publiée tous les Jedis à Montréal, Canada, Par la Compagnie Burland-Desbarats.

ABONNEMENT..... \$3.00 par année. Aux Etats-Unis..... 3.50 " Par numéro..... 7 Centins. Envois par lettres enregistrées ou par mandats sur le Bureau de Poste au risque des propriétaires du journal.

ANNONCES..... 10 Centins la ligne. Tous ceux qui ne renverront pas le journal seront considérés comme abonnés. On ne recevra pas d'abonnement pour moins de six mois.

Tout semestre commencé se paie en entier. Pour discontinuer son abonnement il faut en donner avis au moins quinze jours d'avance, au bureau de l'administration. L'agent-collecteur et les porteurs ne sont pas autorisés à recevoir de désabonnements. Lorsqu'un abonné change de demeure, il doit en donner avis huit jours d'avance. Si l'abonné ne reçoit pas son journal, il est requis de porter plainte immédiatement à l'administration. Les frais de port sont payés par la Compagnie.